



RÉGION ACADÉMIQUE  
OCCITANIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction de région académique  
à la jeunesse, à l'engagement et  
aux sports (DRAJES)



# DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU SPORT EN OCCITANIE

## CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT D'OCCITANIE

Septembre 2021



ETAT DES LIEUX

# SOMMAIRE



## P.3

### Avant-propos & méthodologie de l'étude



## P.5

### 1. L'Occitanie, terre de sport

**P.6** Une pratique sportive au cœur de l'identité régionale

**P.9** Une pratique licenciée qui joue pleinement son rôle éducatif et social

**P.13** Le sport scolaire, des passerelles qui restent à renforcer

**P.16** 3 enjeux spécifiques selon la tranche d'âge



## P.20

### 2. Les enjeux territoriaux des équipements sportifs

**P. 21** Un territoire globalement bien doté, mais la durabilité et le renouvellement des équipements restent au cœur des enjeux

**P. 25** La nécessaire prise en compte du dérèglement climatique

**P. 26** Des constats identiques pour les collectivités occitanes, mais la nécessité d'une approche différenciée des enjeux

**P. 28** Enjeux spécifiques selon les territoires



## P.34

### 3. Une filière intégrée au service de la demande

**P.35** Photographie de la filière du sport en Occitanie

**P.36** Clubs et filière de haut niveau

**P.41** Le secteur public, acteur incontournable de la filière sportive

**P.43** Formations du secteur sportif

**P.44** Les opérateurs marchands



## P.49

### 4. Un puissant moteur du développement des territoires

**P.50** Le marketing territorial au service de l'attractivité régionale

**P.51** Enjeu 1 : Affirmer un positionnement identitaire par le sport

**P.53** Enjeu 2 : Améliorer les retombées locales et les investissements réalisés

**P.56** Enjeu 3 : Capter et attirer des ressources extérieures

**P.60** Enjeu 4 : Agir sur l'image et influencer la pratique sportive locale



## P.62

### 5. Conclusion

# UN DIAGNOSTIC GLOBAL DU SPORT PRÉALABLE AU PROJET SPORTIF TERRITORIAL

## Pour une vision partagée des enjeux du sport à l'échelle de l'Occitanie

Suite à la création de l'Agence Nationale du Sport (ANS) ainsi que la parution de la loi n° 2019-812 du 1<sup>er</sup> août 2019 et du décret n° 2020-1280 du 20 octobre 2020, une nouvelle organisation territoriale du sport se met en place dans les différentes régions. **L'instauration de Conférences Régionales du Sport (CRdS)** forme la clé de voûte de cette nouvelle organisation territoriale. Elles se structurent autour d'une gouvernance partagée avec quatre collèges constitués (État ; collectivités territoriales et EPCI ; mouvement sportif ; milieux économiques et organisations professionnelles) dont les membres sont désignés pour 5 ans. La Conférence Régionale du Sport, en cohérence avec les orientations nationales définies dans le cadre de la convention d'objectifs conclue entre l'État et l'Agence nationale du sport, possède 2 prérogatives :

- **Établir un Projet Sportif Territorial (PST)** qui s'appuie sur un diagnostic partagé et prend en compte les spécificités territoriales. Sa construction pourra s'appuyer, tout ou partie, sur le schéma régional de développement du sport, piloté jusqu'en 2020 par la DRJSCS.
- **Instituer une ou plusieurs conférences des financeurs** qui visent à offrir un cadre de coopération renforcé pour la mise en œuvre du PST. Cette conférence aura ainsi en charge d'établir des avis sur les seuils de financement et de mobiliser les crédits des différents partenaires selon la pertinence des projets présentés.

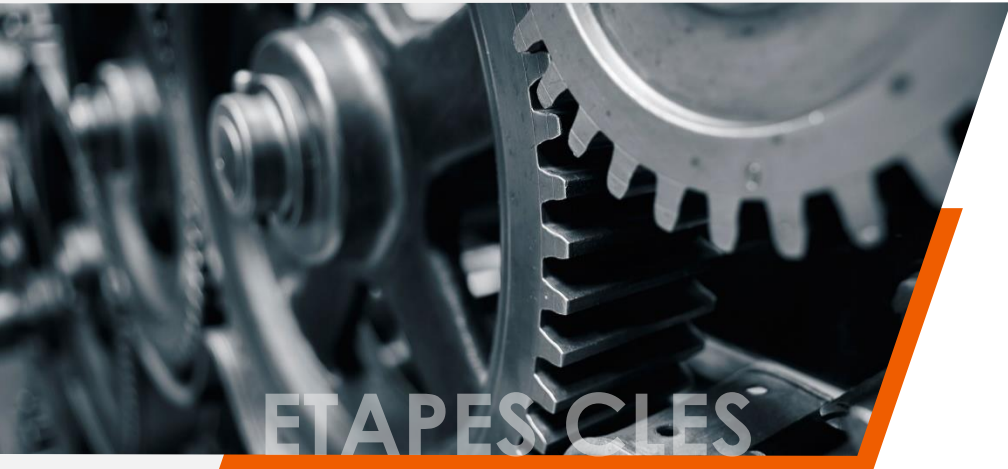
Le sport, c'est à la fois des activités physiques pour tous, le haut niveau, et des événements qui participent au rayonnement, à l'attractivité et à l'excellence de la région Occitanie. Ce sont aussi de nombreux équipements et espaces, supports de la diversité des activités. Ce document a pour ambition de dresser une photographie du sport à l'échelle régionale et d'identifier, pour l'ensemble des membres de la Conférence Régionale du Sport, les grands enjeux de demain. Pour cela, une vision large à différentes échelles territoriales s'impose : répondre à la mixité des usages, renforcer l'accessibilité des équipements sportifs ou encore avoir un meilleur maillage territorial. Cet état des lieux pose ainsi un regard sur les liens entre les évolutions en cours dans le monde du sport et celles relatives aux politiques territoriales du sport.

*« Le projet sportif territorial est établi par la conférence régionale du sport pour une durée qu'elle décide et qui ne peut dépasser cinq ans. Il comprend :*

*1° Un bilan de l'offre sportive existante sur le territoire régional, comportant notamment l'identification de ses éventuels déficits territoriaux et des publics à l'égard desquels elle présente des défauts d'accessibilité ;*

*2° Un programme comportant les mesures et les actions à mettre en œuvre [...] ; (Art. R. 112-39) »*

décret n° 2020-1280 du 20 octobre 2020



## ETAPES CLÉS



**Prise en compte des travaux menés dans le cadre du sport par l'ensemble des partenaires régionaux (schéma régional de développement du sport, études...)**



**Actualisation des données à partir des bases et des différentes sources documentaires repérées (données INSEE, travaux de l'INJEP...)**



**Rédaction d'un diagnostic territorial actualisé et synthétique à destination des commissions de travail mises en place dans le cadre de la CRdS**

## LA DÉMARCHE ENGAGÉE

**Un diagnostic global qui sera amené à être requestionné et approfondi dans le cadre des travaux de la CRdS**

La réforme engagée sur la territorialisation des politiques sportives vise à instaurer une gouvernance partagée dans les territoires, qui s'articule autour d'un Projet Sportif de Territoire (PST), lui-même établi sur la base d'un diagnostic territorial du sport. Afin de nourrir la réflexion des futurs membres de la CRS autour de pistes de travail concrètes, la DRAJES de l'Occitanie et ses partenaires ont fait le choix de :

- S'appuyer en partie sur le diagnostic territorial et les grands enjeux identifiés lors du schéma territorial de développement du sport élaboré en 2018.
- Procéder à une actualisation de la photographie du sport, notamment dans un contexte de crise sanitaire, en conduisant un travail spécifique sur les impacts de la COVID-19 sur le sport en Occitanie.
- Actualiser le diagnostic territorial du sport sur des thématiques prioritaires qui pourront être reprises par les commissions de travail mises en place dans la future Conférence régionale du sport.

Ainsi, la démarche engagée vise à mettre en relief les faiblesses, les besoins ainsi que les forces et les atouts du territoire autour des thématiques clés identifiées : pratiques sportives, équipements sportifs, attractivité régionale. Ce document ne vise pas à l'exhaustivité de la prise en compte des problématiques dans le champ du sport, mais bien à l'identification des principaux enjeux pour l'Occitanie.



## 1.

# L'OCCITANIE, TERRE DE SPORT

En 20 ans, la pratique sportive a beaucoup évolué, avec des tendances qui se sont accélérées durant la crise sanitaire. Massification, apparition des disciplines nouvelles, développement d'une pratique libre : toutes ces évolutions amènent à revisiter les politiques sportives territoriales

# UNE PRATIQUE SPORTIVE AU CŒUR DE L'IDENTITÉ RÉGIONALE

## Une pratique sportive largement répandue et qui s'ancre dans le quotidien des habitants

En 2018, 65 % de la population régionale âgée de 15 ans ou plus, pratiquent une activité sportive au moins une fois au cours de l'année en Occitanie (source : enquête INJEP, Baromètre national des pratiques sportives 2018). Ce niveau de pratique est proche de la moyenne des autres régions de France métropolitaine (66%), et apparaît relativement stable en 2020 malgré le confinement avec une perte de seulement 2 points de pourcentage.

Si l'Occitanie se situe au 8<sup>ème</sup> rang national en termes de pratique sportive en volume de sportifs, cette pratique demeure plus ancrée dans le quotidien de la population. En effet, parmi les sportifs occitans qui affirment avoir effectué au moins une activité au cours de l'année, 84% pratiquent de manière hebdomadaire, soit plus de la moitié de la population occitane (54,6%, 3,2 millions d'occitans). Cette régularité est supérieure de 2,5 point à celle de la moyenne nationale où seulement 79% des individus (52,1 % de la population) qui ont pratiqué au moins une activité sportive au cours des 12 derniers mois l'ont fait chaque semaine.

Malgré cette massification, la pratique sportive touche encore inégalement la population. Les hommes, les jeunes, les cadres, les plus diplômés et les personnes en bonne santé sont les plus nombreux à pratiquer :

- La proportion des femmes qui ont effectué une activité sportive sur les 12 derniers mois est encore inférieure de 10 points par rapport aux hommes.
- Les jeunes occitans pratiquent davantage que les jeunes français (+ 7 points et seulement 7% de non-sportifs sur la tranche des 15-24 ans), mais la tendance s'inverse avec l'avancée en âge (- 5 points pour les seniors). Ces écarts sont d'autant plus notables qu'ils sont inversés par rapport à la structure de population occitane qui recense une part de seniors plus importante (et moins de jeunes) qu'à l'échelle nationale.

L'enjeu d'une activité physique tout au long de la vie, notamment au regard de la place des activités physiques dans le maintien de l'autonomie et de la préservation de la santé, constitue, sans aucun doute l'un des enjeux de demain.

### Une pratique encore masculine



**70%**  
Des hommes ont pratiqué au cours des 12 derniers mois



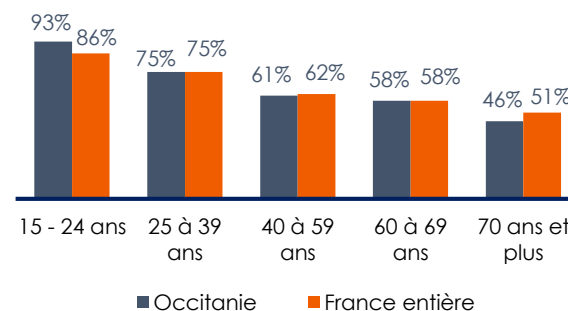
**60%**  
Des femmes ont pratiqué au cours des 12 derniers mois

**65%**

Des Occitans ont pratiqué au moins une activité sportive durant ces 12 derniers mois, dont 54% qui déclarent une pratique hebdomadaire



### Proportion des pratiquants par tranche d'âge en Occitanie



Source : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP)  
Fiche régionale du sport en Occitanie- 2020

## Une pluralisation de la pratique, mais des activités privilégiées relativement « classiques »

Dans la continuité des tendances nationales, 1 Occitan sur 3 a pratiqué au moins trois activités au cours des 12 derniers mois (46% au moins 2 activités). De même, parmi les sportifs qui pratiquent régulièrement une discipline, ils sont près de 40 % à le faire au moins 3 fois par semaine, signe d'une forte intégration dans leur quotidien.

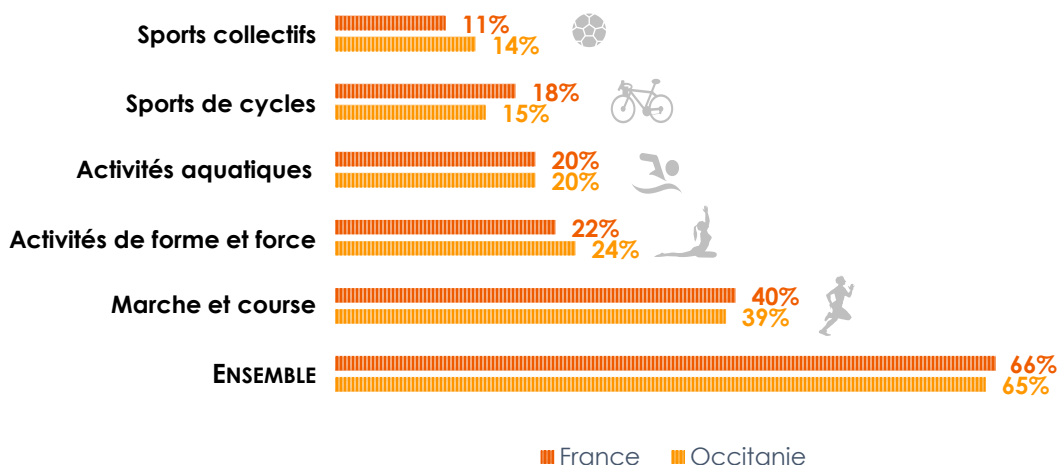
**1 habitant sur 3  
a pratiqué au moins 3  
activités en 2018**

Les activités sportives effectuées par les Occitans demeurent traditionnelles avec en tête la marche et/ou la course, les activités de la forme et de la gymnastique ainsi que les pratiques aquatiques et nautiques; à des taux quasiment identiques que ceux observés à l'échelle du territoire national. Les principaux écarts se manifestent sur l'exercice des sports collectifs et celle des activités de cycles et motorisés, mais qui restent faibles. Ces familles d'activité physique présentent les avantages de permettre une pratique autonome ou en club, en solo ou groupe :

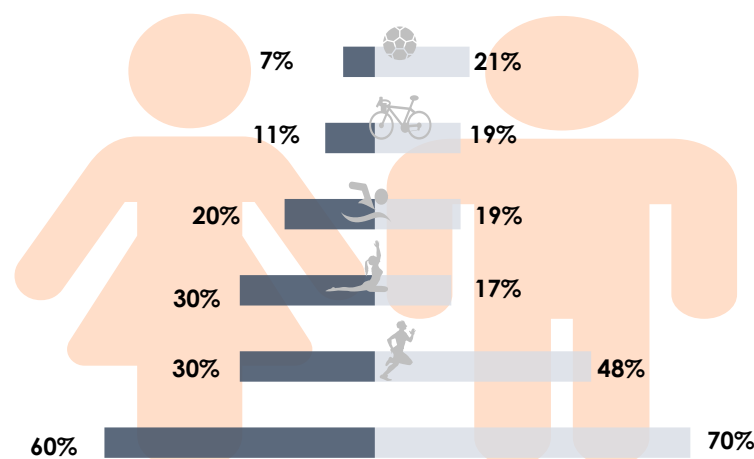
- Ne nécessitant pas d'équipement spécifique ou des équipements facilement accessibles.
- Dont le coût de pratique est relativement faible.
- Ne nécessitant pas un niveau technique élevé.
- Pouvant être effectué à proximité de tous les lieux de vie des individus (travail, domicile, en vacances...).

Si presque un homme sur deux s'adonne à la marche ou la course à pied, moins d'une femme sur trois est concernée par cette activité. De la même manière, la pratique des activités de la forme et de la gymnastique qui sont plus féminisées que les sports de cycles ou sports collectifs qui sont pratiqués majoritairement par les hommes. Ces constats relevant d'une généralité nationale posent la question de l'enjeu du sport féminin dans son ensemble.

### TOP 5 des familles d'activités privilégiées par les habitants d'Occitanie (2018)



### TOP 5 des familles d'activités par sexe



## Une tendance à la pratique libre qui s'est accélérée durant la période de crise sanitaire, avec l'installation d'une véritable pratique à domicile

Les activités s'organisent autour de deux grandes logiques de pratique : la pratique encadrée et celle auto-organisée (ou libre). La première concerne notamment le sport dispensé dans les clubs associatifs ou dans les structures marchandes. La seconde se réalise en dehors de toute structure ou encadrement, seul ou en groupe. Chez les adultes, ces deux modes de pratique peuvent occuper une place équivalente et souvent concomitante.

Ces statistiques mettent en exergue la tendance forte de privilégier la pratique sportive libre, en dehors des activités réglementées proposées par les clubs (compétitions, règles...) ou contraignantes. (horaires définis, lieu...). Cette appétence croissante pour la pratique autonome correspond, d'une part, au besoin d'immédiateté et de flexibilité horaire, et d'autre part, au désir de pratiquer en extérieur, si possible au plus près d'espaces de nature.

À ce titre, **un tiers des sportifs occitans s'exerce en milieu naturel, un tiers est utilisateur des équipements sportifs et 23% s'entraînent à domicile** ce qui distingue l'Occitanie de 5 points par rapport au territoire français. Cette appétence pour la pratique sportive en autonomie, déjà relevée lors de l'enquête 2018 du Ministère des Sports, a été accélérée par la crise sanitaire.

En effet, si le nombre d'activités pratiquées a globalement diminué en raison du confinement, l'impact de la crise s'est matérialisé sur les lieux de pratique : maintien de 36% des personnes s'entraînant en plein air en milieu naturel, recul de la fréquentation des installations sportives de 29% à 23% (hors périodes confinement) et gain de 6 points pour la pratique sportive à domicile en France. Alors, qu'en 2018 moins d'1 français sur 5 pratiquait chez lui, en 2020, ils sont presque 1 sur 4 et jusqu'à 1 sur 2 en période de confinement selon l'étude du Ministère des Sports. La principale raison évoquée étant, pour 47% de la population, « de pouvoir pratiquer quand je veux ».

La pratique à domicile peut s'inscrire durablement dans les usages sportifs dans la mesure où elle était déjà une réalité avant la crise. Elle touche plus particulièrement les femmes et les jeunes à travers les activités « cardio » et « musculation ». Selon le Crédoc, « l'importance attachée au corps explique les efforts croissants des jeunes pour le façonner en fonction des normes sociales et pour le maintenir en bon état à travers une pratique sportive régulière ».

## Une pratique autonome plus répandue en Occitanie

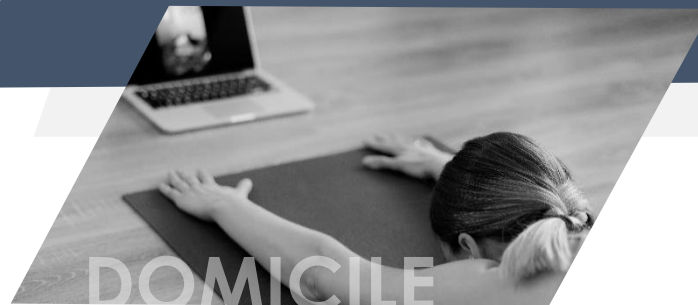
Poids de la pratique autonome parmi les pratiquants – En %



## Des leviers de motivation qui tendent davantage vers le bien-être personnel, tant physique que mental



Source : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP)  
Fiche régionale du sport en Occitanie- 2020



DOMICILE



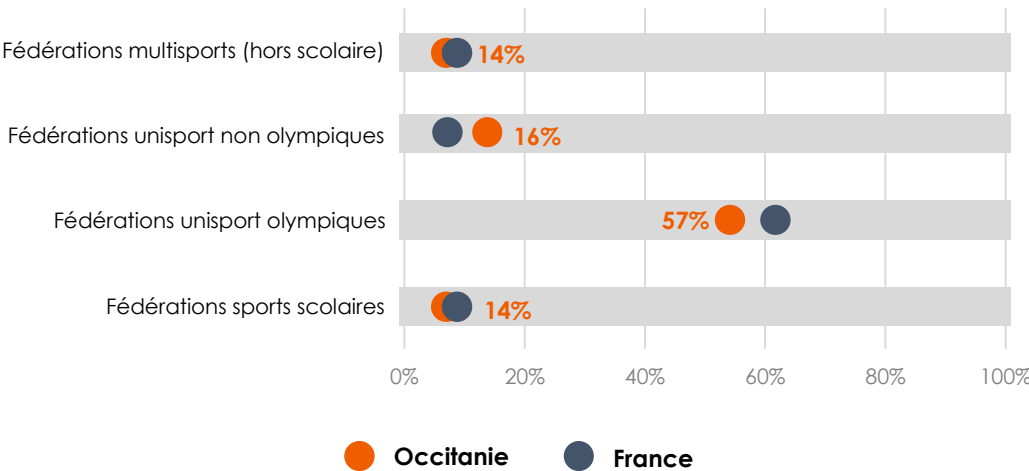
# UNE PRATIQUE LICENCIÉE QUI JOUE PLEINEMENT SON RÔLE ÉDUCATIF ET SOCIAL

## Une pratique licenciée qui touche principalement les jeunes avec un décrochage à l'adolescence moins rapide qu'à l'échelle nationale

Avec 1,4 million de licences délivrées en 2018 (1,2 million hors sport scolaire), le taux de pénétration (pourcentage de personnes possédant une licence rapporté au total de la population) est de 21%, soit 2 points de plus qu'au niveau national, suggérant ainsi une appétence plus importante pour la pratique licenciée en Occitanie que sur le reste du territoire national. Ce taux de pénétration représente ainsi 2 373 licences pour 10 000 habitants, ce qui place la région Occitanie au 6<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines françaises.

Si les fédérations unisports olympiques concentrent la majorité des licences (57%) comme dans les autres régions, l'Occitanie se distingue par le poids des fédérations unisports non olympiques (16% des licences contre 11 % au niveau national). Les fédérations multisports et scolaires comptabilisent, à elles 2, environ un tiers des licences régionales (27%).

Répartition des licences par types de Fédérations en 2018  
(source : recensement des licences fédérales, INJEP, 2018-2019)



Classement des régions métropolitaines selon le taux de licences pour 10 000 habitants en 2018

|    | Régions métropolitaines    | Vol. licences | Tx pour 10 000 hab. |
|----|----------------------------|---------------|---------------------|
| 1  | Auvergne-Rhône-Alpes       | 2 004 686     | 2 508               |
| 2  | Nouvelle Aquitaine         | 1 480 139     | 2 475               |
| 3  | Pays de la Loire           | 910 155       | 2 407               |
| 4  | Bretagne                   | 799 746       | 2 398               |
| 5  | Centre - Val de Loire      | 611 231       | 2 376               |
| 6  | Occitanie                  | 1 396 887     | 2 373               |
| 7  | Bourgogne- Franche-Comté   | 632 736       | 2 253               |
|    | France métropolitaine      | 14 511 597    | 2 238               |
| 8  | Grand Est                  | 1 236 283     | 2 227               |
| 9  | Provence-Alpes-Côte d'Azur | 1 121 253     | 2 219               |
| 10 | Normandie                  | 705 866       | 2 121               |
| 11 | Corse                      | 67 923        | 2 006               |
| 12 | Hauts-de-France            | 1 173 205     | 1 954               |
| 13 | Île-de-France              | 2 371 487     | 1 942               |

Source : recensement des licences fédérales, INJEP, 2018-2019

La pratique fédérale est majoritairement masculine (37% de licences féminines contre 38% au niveau national). En 2016, le schéma régional de développement du sport montrait déjà le faible taux de féminisation de la pratique avec seulement quatre départements sur les treize de la région qui possédaient un taux de féminisation supérieur ou égal à la moyenne nationale : la Lozère (42,5%), les Pyrénées- Orientales (39,4%), le Gard (37,9%) et l'Aveyron (37,8%).



**63%**

Des licences sont détenues par des hommes



**37%**

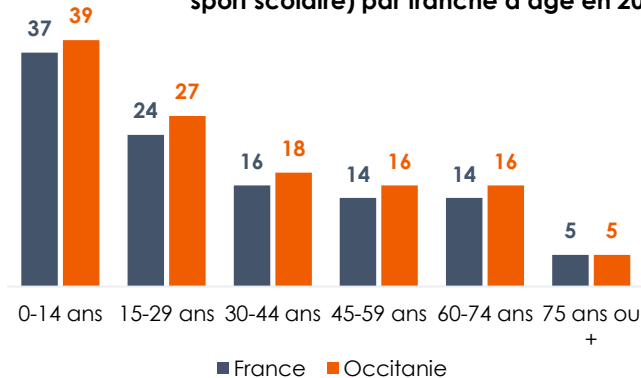
Des licences sont détenues par des femmes

D'un point de vue des tranches d'âges touchées, Ainsi, le club local est, de loin, le lieu privilégié pour la pratique des jeunes. Ils sont près de 40% d'entre eux à détenir une licence et les moins de 30 ans captent plus de 50% des licences régionales.

Au niveau national, chaque changement de cycle scolaire entraine un décrochage des activités physiques sportives, avec un désengagement encore plus significatif à l'entrée au Collège et à l'Université, posant un problème aiguë de santé publique.

Si l'Occitanie n'échappe pas à la règle avec un décrochage fort de la pratique à 15 ans (- 12 points en Occitanie), cette rupture est toutefois moins marquée qu'au niveau national où 27% des jeunes de 15 à 29 s'exercent encore en club (contre 24% en France).

**Taux de pénétration des licences fédérales (hors sport scolaire) par tranche d'âge en 2018 – En %**



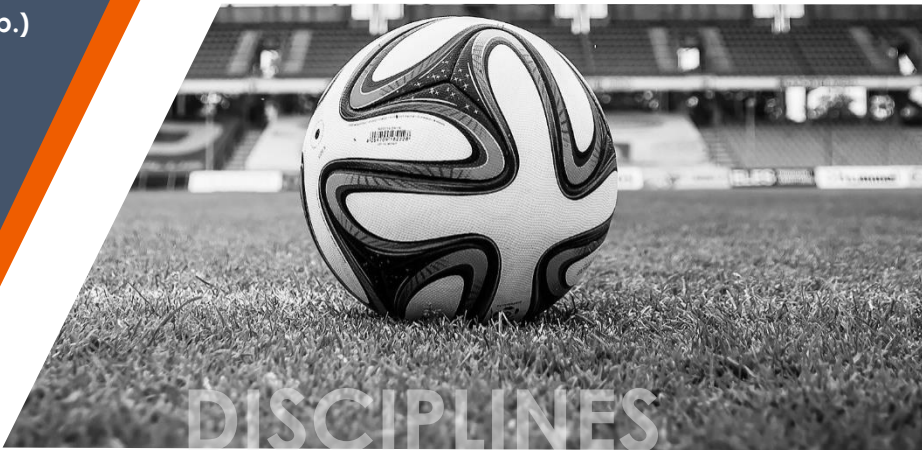
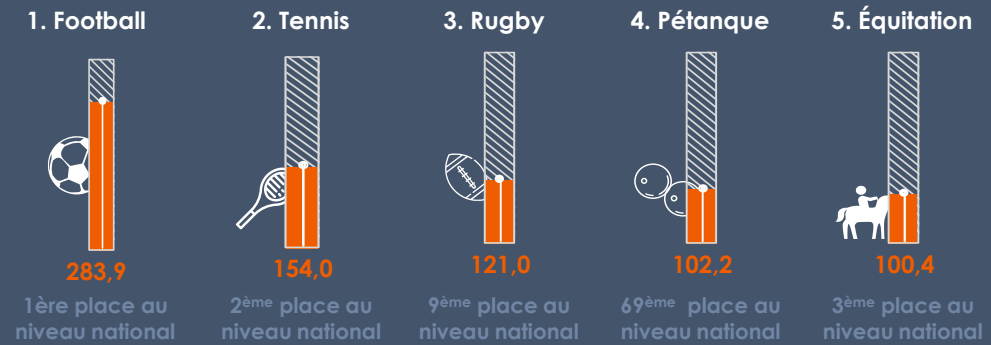
Une grande diversité dans les disciplines adoptées, mais aussi des concentrations fortes

L'offre fédérale est relativement diversifiée avec 77 fédérations représentées au niveau régional parmi les Fédérations unisports. Toutefois, les disciplines sont très inégalement pratiquées : sur l'ensemble des licences unisports distribuées (790 000 licences environ), plus de la moitié provient de cinq fédérations (56 %). Classiquement, le football demeure en tête des disciplines les plus pratiquées en Occitanie. Toutefois, l'écart du taux de licence pour 10 000 habitants entre la fédération de football et la deuxième discipline (tennis) est moins importante en Occitanie qu'à l'échelle nationale. Sur le podium des 5 disciplines préférées des Occitans, le poids des autres disciplines, derrière le football, est relativement homogène. Au niveau régional, quelques caractéristiques méritent d'être soulignées :

- Le climat et le cadre de vie de l'Occitanie est favorable aux activités sportives extérieures qui occupent majoritairement le podium des disciplines régionales.
- Les pratiques du rugby et de la pétanque représentent des spécificités fortes du territoire puisqu'elles occupent la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> place du tableau contre la 9<sup>ème</sup> place pour le rugby en France et la 69<sup>ème</sup> pour la Fédération de pétanque et de jeu provençal au niveau national.
- Les licenciés des fédérations relevant des sports de nature représentent près d'un quart des licences (24%), portées principalement par les activités terrestres (72%) alors que les activités nautiques semblent plus en retrait dans le cadre fédéral (20% contre 25% au niveau national).

| Act. de pleine nature      | France    | Occitanie |
|----------------------------|-----------|-----------|
| Vol. de licences           | 1 968 400 | 192 876   |
| % des licences unisports   | 22%       | 24%       |
| Poids activités terrestres | 69%       | 72%       |
| Poids activités nautiques  | 25%       | 20%       |
| Poids activités aériennes  | 6%        | 8%        |

Les 5 fédérations unisports qui rassemblent le plus de licences (en taux pour 10 000 hab.)

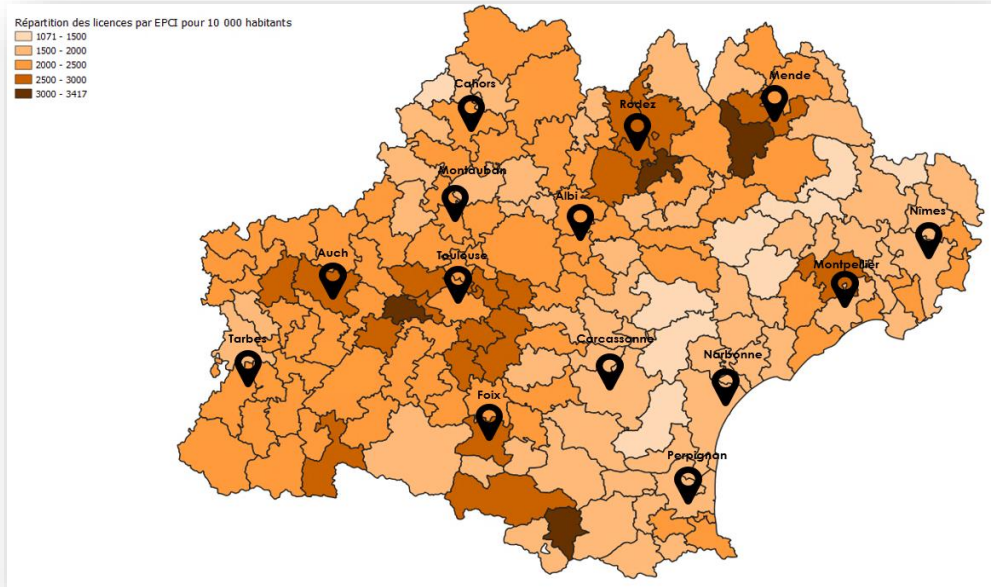


Une implantation de la pratique sportive en club très inégale selon les territoires

Le poids de la pratique sportive fédérale est très hétérogène selon les territoires. Les disparités s'expliquent en partie par la densité des territoires, mais à taille de départements comparable, les différences persistent : à titre d'exemple, pour un taux de pénétration de 26% de la pratique fédérale en Haute-Garonne, elle n'est que de 21% en Hérault. Si les facteurs sociodémographiques influent sur la pratique (âge, sexe, niveau d'études...) et contribuent à générer des inégalités, les marqueurs sociaux et culturels ne sont pas les seuls : la structure de l'offre, par son nombre d'équipements ou de clubs, leur diversité, mais aussi le cadre de vie (espaces verts, continuités urbaines, écologiques, voies cyclables...) jouent un rôle essentiel sur l'activité sportive.

Ainsi, comme le montre la carte ci-dessous, avec la répartition des licenciés par EPCI, ce sont les territoires en périphérie de pôles urbains et les zones rurales qui concentrent majoritairement les licenciés. Si la pratique en club semble davantage ancrée en milieu rural que milieu urbain, plusieurs causes pouvant être évoquées : densité, plus forte importance du lien social pour les habitants en zones rurales, moins de choix dans les offres de pratique proposées...

Taux de licenciés pour 10 000 habitants par EPCI d'Occitanie



Source : recensement des licences fédérales, INJEP, 2018-2019, carte : Mouvens, 2021

Poids des licences fédérales par département en Occitanie (2018)

|                                            | Classement des départements | Licenciés 2018 | Taux pour 10 000 hab. |
|--------------------------------------------|-----------------------------|----------------|-----------------------|
| Départements de plus de 500 000 hab.       | Haute-Garonne               | 343 529        | 2 488                 |
|                                            | Gard                        | 156 417        | 2 098                 |
|                                            | Hérault                     | 242 080        | 2 088                 |
| Départements entre 300 et 500 000 hab.     | Tarn                        | 102 438        | 2 636                 |
|                                            | Pyrénées-Orientales         | 106 027        | 2 226                 |
|                                            | Aude                        | 80 768         | 2 166                 |
| Départements de moins de 300 000 habitants | Lozère                      | 23 402         | 3 058                 |
|                                            | Aveyron                     | 79 097         | 2 832                 |
|                                            | Gers                        | 53 260         | 2 784                 |
|                                            | Ariège                      | 41 423         | 2 706                 |
|                                            | Tarn-et-Garonne             | 66 098         | 2 551                 |
|                                            | Lot                         | 44 221         | 2 542                 |
|                                            | Hautes-Pyrénées             | 58 127         | 2 536                 |

Source : recensement des licences fédérales, INJEP, 2018-2019



# LE SPORT SCOLAIRE, DES PASSERELLES QUI RESTENT À RENFORCER

## Les enjeux du développement de la pratique sportive dans le cadre scolaire

Dans le cadre scolaire, l'enjeu principal pour les établissements est la nécessité d'avoir accès aux équipements sportifs afin de pouvoir assurer la pratique de l'EPS (Éducation Physique et Sportive), que ce soit pour les élèves en cycle primaire ou secondaire. D'importantes inégalités se dégagent quant à la répartition du nombre d'élèves par salle multisports selon les départements, avec des tendances à la concentration des élèves pour les plus densément peuplés tels que le Gard ou l'Hérault.

Néanmoins pour les départements à plus faible densité de population l'enjeu se trouve dans l'accès aux équipements en termes de temps de trajet entre les établissements scolaires et les lieux de pratique sportive sous l'effet de la dispersion des équipements au sein du territoire.

### Rappel des seuils conseillés pour la durée des déplacements vers les équipements sportifs dans le cadre scolaire

- Aller-retour est **inférieur à 15% du temps de la leçon** prévue à l'emploi du temps ;
- Aller-retour compris **entre 16% et 30% du temps de la leçon** prévue à l'emploi du temps pour certains cas particuliers (accès à une piscine couverte, ou accès à des lieux de pratiques d'activités physiques de pleine nature).

Source : « L'accès aux équipements sportifs pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive et pour l'ensemble des pratiques sportives scolaires – Ministère de l'Éducation Nationale – 2012 »

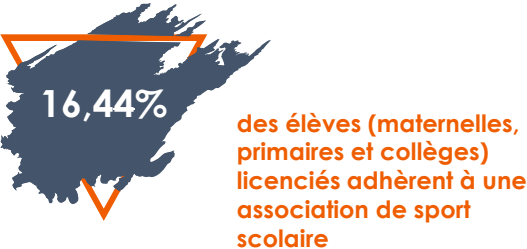
| Département         | Nb<br>Elémentaires | Nb<br>élèves   | Nb<br>collèges | Nb<br>élèves   | Nb<br>Bassins natation | Nb<br>élèves par bassin | Nb<br>salles multisports | Nb élèves<br>par salle |
|---------------------|--------------------|----------------|----------------|----------------|------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------|
| Ariège              | 173                | 12 520         | 18             | 6931           | 36                     | 540                     | 46                       | 423                    |
| Aude                | 370                | 32 563         | 41             | 16 846         | 60                     | 823                     | 70                       | 706                    |
| Aveyron             | 321                | 22 679         | 41             | 12 200         | 64                     | 545                     | 100                      | 349                    |
| Gard                | 595                | 72 526         | 77             | 37 189         | 77                     | 1425                    | 128                      | 857                    |
| Haute-Garonne       | 889                | 135 766        | 122            | 64 932         | 114                    | 1761                    | 349                      | 575                    |
| Gers                | 205                | 15 194         | 28             | 8 551          | 46                     | 516                     | 61                       | 389                    |
| Hérault             | 701                | 111 404        | 108            | 54 986         | 85                     | 1958                    | 179                      | 930                    |
| Lot                 | 196                | 12 527         | 23             | 7 020          | 57                     | 343                     | 48                       | 407                    |
| Lozère              | 106                | 6 383          | 17             | 3 637          | 22                     | 455                     | 20                       | 501                    |
| Hautes-Pyrénées     | 249                | 18 334         | 25             | 9 727          | 59                     | 476                     | 88                       | 319                    |
| Pyrénées-Orientales | 316                | 43 929         | 40             | 22 646         | 55                     | 1210                    | 107                      | 622                    |
| Tarn                | 318                | 34 485         | 43             | 18 424         | 56                     | 945                     | 145                      | 365                    |
| Tarn-et-Garonne     | 232                | 26 224         | 25             | 13 714         | 54                     | 740                     | 59                       | 677                    |
| <b>Occitanie</b>    | <b>4 671</b>       | <b>544 534</b> | <b>608</b>     | <b>276 803</b> | <b>785</b>             | <b>1 046</b>            | <b>1 400</b>             | <b>587</b>             |



Ainsi, les collectivités doivent être en capacité de garantir l'accès aux savoirs fondamentaux tels que le « savoir nager » et le « savoir rouler » dans un but de prévention d'accidents (noyades, incident sur la voie publique...) et de permettre la bonne application du programme EPS prévu à chaque cycle scolaire.

La capacité des communes, des départements et des régions à couvrir les besoins en équipements pour les scolaires, notamment pour les territoires qui voient les effectifs augmenter, constitue un enjeu fort. C'est particulièrement le cas pour les écoles en milieu rural, où l'offre associative est souvent moins développée et où l'établissement scolaire constitue le principal espace de pratique des plus jeunes. De même, l'hétérogénéité des situations au sein des campus universitaires questionnent l'égal accès des étudiants aux équipements sportifs et la capacité des Universités à couvrir les besoins.

Ainsi, la lutte contre le décrochage de la pratique sportive doit se faire à chaque cycle. Elle implique de mieux coordonner les différents acteurs et de renforcer les liaisons inter-cycles. A ce titre, avec près de 189 000 d'élèves licenciés, les fédérations sportives scolaires sont une interface entre l'EPS obligatoire dans le cadre de l'école et la pratique volontaire dans le milieu associatif.



Afin d'y parvenir, tisser des liens avec les acteurs scolaires et les clubs sportifs en facilitant les coopérations telles que l'intervention des clubs dans les écoles, l'organisation de compétitions mixtes « associations scolaires / clubs »... pour favoriser la découverte des disciplines semble des leviers à privilégier.

L'encouragement à la pratique dès le plus jeune âge implique également le déploiement, à l'échelle locale, des dispositifs existants tels « Grand Défi Vivez Bougez » actuellement déployé dans quelques villes des départements de l'Aude, Gard, Hérault Lozère et Pyrénées-Orientales et qui touchent, à ce jour, 18 874 élèves.

**Rappel du volume d'heures d'EPS obligatoire par cycle scolaire**

Ecole élémentaire :  
**540 heures par élève sur 5 ans**

Collège :  
**468 heures par élève sur 4 ans**

Lycée :  
**216 heures par élève sur 3 ans**

Voie professionnelle :  
**224 heures par élève sur 3 ans**

**Répartition des licences sportives des Fédérations scolaires**

| Fédérations scolaires                             | Vol de licenciés 2018 |
|---------------------------------------------------|-----------------------|
| FF du sport universitaire                         | 117 363               |
| Union nationale des clubs universitaires          | 58 271                |
| Union nationale du sport scolaire (UNSS)          | 1 130 575             |
| Union sportive de l'enseignement du premier degré | 739 951               |
| <b>Total</b>                                      | <b>189 176</b>        |

Source : recensement des licences fédérales, INJEP, 2018-2019

# LE PARASPORT, UN ENJEU FORT MAIS UNE DYNAMIQUE À CONSTRUIRE



## Une pratique ancrée sans pour autant disposer d'une vision forte de l'offre et de la demande

L'état des lieux réalisé sur le parasport par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) met en exergue la difficulté de disposer fine des enjeux et des besoins des publics en situation de handicap en raison du manque de visibilité du champ du parasport. Plusieurs facteurs sont avancés :

- Une méconnaissance du nombre de pratiquants avec des délégations données depuis 2012 à certaines Fédérations pour l'accueil de parasportifs (licences classiques, sans distinction).
- Une diversité de situations et de conditions de pratique (à domicile, dans un club, dans une structure spécialisée, structure médicalisée...)
- D'un manque de visibilité sur le volume de personnes en situation de handicap (PSH) vivants en Occitanie (les allocations AAH et AEEH ne concernent pas tous les publics).

Entre la difficile compréhension des acteurs qui composent le champ du parasport et une méconnaissance des besoins, les pratiques en la matière sont hétérogènes. Pour autant, la dynamique observée dans les fédérations historiques (handisport et Sport adapté) et les politiques fortes engagées par les collectivités montre la place des parasportifs dans le paysage sportif occitan. Si le renforcement de l'accès à la pratique sportive pour les PSH est un enjeu accepté par tous, la mise en œuvre de leviers efficaces apparaît autrement plus complexe, et l'état des lieux engagé par le CPSF met en avant plusieurs problématiques et enjeux :

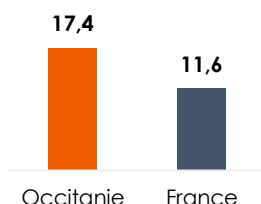
- La capacité à décroïsonner les acteurs et favoriser une meilleure interconnaissance.
- Une plus forte structuration et visibilité de l'offre sur le territoire.
- Une offre adaptée avec des encadrants formés et qualifiés.
- Une politique d'équipements qui doit mieux intégrer les enjeux du handicap.
- Des soutiens forts sur les freins à la pratique des PSH (mobilité, coût du matériel...).

Ainsi, le déploiement d'une politique sportive inclusive implique la structuration d'un véritable écosystème autour du sport et des handicaps et la mise en mouvement de l'ensemble des acteurs régionaux, qu'ils relèvent ou non du sport.

Taux de licences parasportives pour 10 000 habitants dans les fédérations Handisport et Sport adapté (2018-2019)

10 212

Licenciés occitans en 2018-2019 sur les fédérations historiques (FF Handisport et FF Sport Adapté)



Lieu de pratique des personnes handicap pratiquant des activités sportives (France)



## 3 ENJEUX SPÉCIFIQUES POUR LA PRATIQUE DES ...0-14 ANS



**Près de 980 000 enfants et jeunes sont recensés en 2018 en Occitanie, soit 16,7% de la population. Si leur poids diminue dans l'évolution démographique régionale, ces enfants constituent, à ce jour, des cibles privilégiées pour le développement de la pratique sportive tout au long de la vie.**

**S'ils étaient jusqu'à présent, largement représentés dans les clubs, avec un taux de licenciation de 39%, la crise sanitaire a eu de lourds impacts en matière d'usages du sport.**

### 1

#### Habitus

Le sport et l'activité physique contribuent à améliorer la santé et le bien-être, l'inclusion, l'égalité des sexes, et à relever d'autres défis sociaux. Malgré cette prise de conscience, le renforcement d'une culture sportive dès le plus jeune âge s'avère nécessaire. La sédentarité et l'obésité touchent de plus en plus d'enfants et l'abandon de la pratique sportive à l'entrée à l'adolescence reste prégnant.

Pour cela, il semble nécessaire d'agir à différents niveaux. Tout d'abord, l'école constitue un lieu privilégié, mais les programmes d'EPS dans les écoles du 1er degré sont souvent marginalisés et les dispositifs nationaux en faveur de l'activité physique méritent d'être plus largement déployés (Génération 2024, 30' d'APS quotidiennes...) dans le milieu scolaire.

Dans l'environnement des enfants, les parents sont les 1ers moteurs de la pratique des enfants. À ce titre, les horaires, la proximité et l'accessibilité du lieu de pratique constituent les principales préoccupations des parents pour choisir une activité, démontrant leur rôle prépondérant dans l'engagement des enfants dans le sport en club.

Enfin, les clubs doivent parvenir à ajuster leur offre pour répondre au fort turn-over des licenciés. Leur approche, parfois centrée sur la compétition tend à les éloigner des préoccupations de certains jeunes, notamment à l'entrée dans l'adolescence.

Ainsi, la création d'un véritable « habitus » dès le plus jeune âge constitue un enjeu essentiel pour les différentes politiques territoriales.

### 2

#### COVID

Les 0-14 ans constituent (notamment à partir de 6 ans) les principaux licenciés des clubs et sont essentiels à la pérennité de leur modèle. La crise sanitaire et le confinement ont engendré des impacts forts pour ce public, avec notamment une importante perte de licenciés: les parents ne reconduisant pas les inscriptions au regard des incertitudes pesant sur la pratique et les amenant à privilégier d'autres alternatives.

La plus faible activité sportive des jeunes durant la crise a pu créer un retard dans l'apprentissage des savoirs sportifs fondamentaux (savoir rouler ou savoir nager).

La stratégie à court terme doit permettre de recréer du lien entre les enfants, les parents et les clubs de proximité.

### 3

#### Diversité vs continuité

L'incitation à la pratique dès le plus jeune âge suppose d'être en mesure de structurer l'offre sur le territoire et de proposer une diversité de pratiques aux enfants. Mais cette diversité est particulièrement complexe :

- En zones fragiles (rurale, QPV) avec une offre parfois limitée et inadaptée à certains publics (femmes notamment).
- Pour les publics les plus jeunes (4-6 ans) avec une offre parfois trop centrée sur l'apprentissage d'une discipline.

Si la diversité est essentielle, la continuité de l'offre et la mise en place d'un écosystème coordonné à l'échelon local entre le monde scolaire et les clubs notamment est également un facteur clé de réussite pour inscrire durablement la pratique dans le quotidien des jeunes.

## 3 ENJEUX SPÉCIFIQUES POUR LA PRATIQUE DES ...15-29 ANS



**Le poids des jeunes occitans (15-29 ans) est en recul au niveau régional entre 2007 et 2017 (16,7% de la population contre 17,8 en 2007) même s'ils représentent encore près d'un million d'habitants.**

**S'ils s'éloignent de la pratique en club à l'entrée au lycée, leur reprochant leur manière encore trop rigide et descendante d'accompagner et d'organiser la pratique, il n'empêche que les jeunes restent sportifs, avec 93% d'entre eux qui ont fait du sport au cours des 12 derniers mois.**

# 1

### Autonomes

La culture sportive des jeunes évolue et vient percuter le modèle traditionnel des clubs, encore trop centrés sur la formation technique. Si les jeunes plébiscitent la pratique sportive, c'est d'abord parce qu'elle contribue à leur bien-être personnel et qu'elle constitue un lieu de partage et d'échanges, avant d'être un levier de dépassement de soi.

Si des disciplines restent centrales dans leur pratique (football, pratiques urbaines, musculation, basket-ball...), elles ne se font plus dans le cadre de la pratique en club, mais s'organisent de manière libre (city-stade, parcs urbains, skate-parc...), dans le cadre de structures privées commerciales (foot à 5, basket 3x3...) ou via des dispositifs jeunesse qui offrent à la fois, une plus grande liberté de pratique et parfois une meilleure qualité des équipements (pour les opérateurs marchands).

Cette pratique sportive est ainsi relativement développée auprès des jeunes, pour autant la crise sanitaire l'a fortement impacté. C'est la tranche d'âge qui a sans doute le plus souffert de la crise, avec des adolescents et des étudiants qui ont mal vécu l'isolement de l'année écoulée. Il apparaît essentiel de réactiver les différents leviers de pratique des jeunes.



# 2

### Digital Addict

Les jeunes ont grandi avec l'explosion du numérique, des smartphones et des réseaux sociaux qui guident aujourd'hui leur quotidien. Ils sont à la fois dans le sport qui se pratique, celui qui se regarde (compétitions, exploits sportifs...) et avec même l'émergence d'une pratique qui se trouve à la croisée des 2 (e-sport, pratique en réalité augmentée...).

Ainsi, certains jeunes font du sport pour modifier leur apparence physique en vue ensuite, de partager leurs images et leurs exploits sur les réseaux sociaux. D'autres peuvent même rechercher un soutien interactif durant leur effort sur les réseaux sociaux.

Mais il y a un revers de la médaille au tout numérique... Selon l'ANSES, 49 % des 11-17 ans présentent un risque sanitaire élevé, caractérisé par plus de 4h30 de temps-écran journalier et/ou moins de 20 minutes d'activité physique par jour.

# 3

### Expériences

Si les jeunes sont tout autant à la recherche de valeurs que leurs aînés et prêts à s'engager, leurs formes d'engagements sont souvent à plus court terme.

Les 15-29 ans privilégient une pratique plurielle déclarant faire plus de trois activités régulièrement. Ils sont également de plus en plus sensibles à la diversification des espaces de pratique : le sport à domicile constitue l'une de leurs modalités privilégiées, mais le besoin de pratiquer en pleine nature ou d'investir la ville est lui aussi marqué.

Les jeunes sportifs sont à la recherche de diversité dans leurs expériences sportives et sont bien souvent à l'origine de l'émergence de nouvelles pratiques (slackline, parkour...), témoignant de leur volatilité entre les disciplines.



## 3 ENJEUX SPÉCIFIQUES POUR LA PRATIQUE DES ...30-59 ANS



**Composée principalement d'actifs, cette large tranche de population (2,2 millions d'habitants, 38% de la population régionale) est la plus hétérogène dans les usages du sport.**

**Les plus âgés sont partagés entre revivre les émotions connues, plus jeunes, en club ou s'adapter à l'air du temps et tenter la pratique sportive via le numérique. Les plus jeunes, eux, privilégient la liberté et la flexibilité, avec parfois un faible engagement collectif.**

### 1

#### Sans contrainte

Si 65 % de la population de cette tranche dit avoir fait du sport au cours des 12 derniers mois en Occitanie, ils ne sont que 20% des habitants à disposer d'une licence fédérale.

La pratique se fait davantage de manière autonome autour de familles de disciplines très concentrées (running, marche, vélo, natation, activités de forme et de force...).

Pour la plupart d'entre eux, le lieu de pratique privilégiée se situe à proximité du lieu de résidence (en ville ou en pleine nature), apportant davantage de flexibilité et de souplesse, quitte à pratiquer seul. Ainsi, la pratique sur le lieu de travail peine à réellement émerger par manque d'offre et d'aménagement dans les entreprises (vestiaires, douches...).

La pratique se diversifie avec une logique de plus en plus ludique avec la multiplication des événements ponctuels (« color run », courses à obstacles...).

Pour autant, plus les personnes avancent en âge, moins la pratique sportive s'inscrit dans leur quotidien (plus faible appétence, priorité donnée à la pratique des enfants...).

### 2

#### Numérique

Une partie de la population de cette tranche d'âge est née et a grandi avec l'émergence du numérique et est totalement connectée aux réseaux sociaux.

Le numérique devient ainsi au cœur de la pratique et devient un enjeu majeur. Cette tendance se traduit par l'émergence de nouveaux services dématérialisés (les « applis ») exploitant des objets connectés dédiés au sport (IoT-sport).

De même, le levier numérique permet à ces pratiquants de constituer des communautés d'intérêts sportifs qui organisent leur pratique via des réseaux sociaux dédiés. Les Villes sont amenées à créer leur propre réseau social sportif avec des applications qui répertorient des parcours, des centres d'intérêt et des alertes en cas de besoin (Lyon, Bordeaux...).

Enfin le numérique, sous l'impulsion des « applis » de géotracking (Strava, runtastic...) favorise l'émergence de classements virtuels (classement des meilleurs temps sur des sections, défis...) qui répondent aux besoins de dépassement de soi et de compétition de certains, pouvant rendre obsolète les classements et records basés sur les épreuves officielles des Fédérations.

### 3

#### Outdoor / Indoor

Les activités de pleine nature répondent aux aspirations de cette tranche d'âge. Au-delà du contact direct avec la nature, les sportifs sont à la recherche des valeurs qui lui sont associées : authenticité, liberté, aventure, pratique expérientielle...

Ces activités peuvent être pratiquées en milieu naturel (forêt, sentiers, bases de loisirs...), mais également dans une diversité d'espaces : les sports de nature investissent ainsi le cœur des villes. Au niveau national, les sports traditionnellement pratiqués en extérieur se pratiquent également en intérieur ou en pleine ville : salles indoor d'escalade, aviron indoor, sports de sable en salle, vague artificielle de surf, simulateur de chute libre...

En inventant de nouveaux sports, ou de nouveaux formats, les acteurs marchands s'adaptent et gagnent en flexibilité pour répondre aux besoins des pratiquants et leur proposer une offre de proximité.

## 3 ENJEUX SPÉCIFIQUES POUR LA PRATIQUE DES ...+ DE 60 ANS



**La population des plus de 60 ans est la tranche d'âge qui progresse le plus rapidement en Occitanie avec un nombre d'habitants qui croît de 24% entre 2008 et 2018 (1,7 million d'habitants, 29% de la population régionale en 2018) sous l'effet du vieillissement, mais également d'un solde migratoire positif.**

**L'amélioration des conditions de santé et le départ à la retraite permettent aux seniors de disposer de plus de ressources (temps, énergie) pour pratiquer une activité physique.**

# 1

### Adaptation

Comme le montre l'ensemble des études menées dans le champ du sport, l'âge reste une variable particulièrement déterminante dans la pratique sportive. Ainsi, celle-ci, effectuée en club ou libre, diminue régulièrement avec l'âge et près de la moitié des 60 ans et plus (48%) déclarent, en Occitanie, en 2018, ne pas avoir eu de pratique sportive au cours des 12 derniers mois.

Si 58% des personnes sur la tranche d'âge des 60-69 ans s'adonnent régulièrement une activité sportive, elles sont relativement moins nombreuses à faire le choix d'une activité en club (14%). En effet, la majorité rejettent les contraintes liées au sport fédéral qu'elles soient physiques (sports trop violents), pratiques (trouver un adversaire à sa mesure au tennis) ou psychologiques (créneaux, horaires...).

Finalement, la marche, la natation, le vélo, la gymnastique douce, la pétanque évidemment, sont les pratiques les plus plébiscitées qui correspondent davantage à leurs motivations, permettant l'entretien physique de manière douce, peu compétitive et avec peu de contraintes techniques.

Avec l'âge, la santé et le sentiment de vieillesse affectent de plus en plus l'exercice d'activité physique et il apparaît nécessaire d'accompagner la pratique le plus longtemps possible dans une logique de santé. Cela implique un encadrement et des pratiques adaptés, la prise en compte des pathologies de chacun, mais également le renforcement des passerelles entre professionnels de santé et acteurs sportifs.

# 2

### Sociabilité

L'activité physique constitue également une opportunité quant au renforcement des liens sociaux et de lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Le format collectif de l'exercice est ainsi privilégié dans une logique de pratique en groupes ou dans un cadre associatif qui n'est pas nécessairement sportif (club senior, CCAS...).

Le club peut également jouer ce rôle, notamment en milieu rural, dans le cadre de la pratique ou de l'engagement bénévole. Mais le confinement a parfois éloigné ce public du cadre associatif.



# 3

### Inégalités

Si les inégalités de taux de pratique entre les sexes s'atténuent chez cette tranche d'âge de population, les écarts selon la catégorie sociale, le diplôme et le revenu sont, eux, maintenus, voire renforcés, avec des habitants qui n'ont pas toujours une forte culture sportive.

Cette inégalité est également territoriale entre le milieu urbain ou rural, où les enjeux de mobilité sont particulièrement marqués, tout comme le niveau de structuration et le maillage de l'offre, la mise à disposition d'équipements adaptés et l'existence d'un encadrement de qualité.

Il apparaît essentiel de questionner l'accessibilité à la pratique et sur la manière de respecter un principe de proximité pour favoriser le maintien de l'activité physique pour les plus âgés.

# 2.

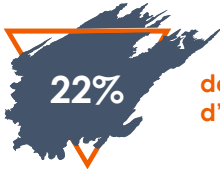
## LES ENJEUX TERRITORIAUX DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



# UN TERRITOIRE GLOBALEMENT BIEN DOTÉ, MAIS LA DURABILITÉ ET LE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS RESTENT AU CŒUR DES ENJEUX

## L'Occitanie, une région richement dotée en équipements sportifs

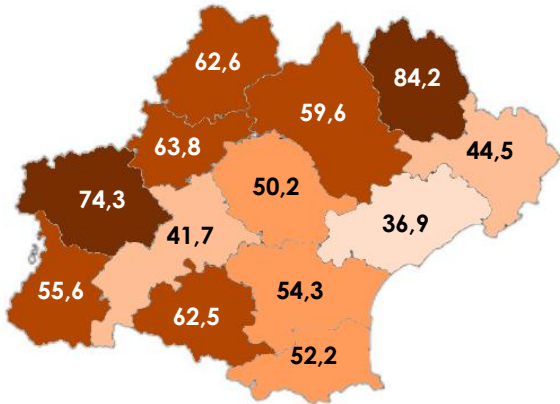
Selon les chiffres clés du sport 2020 délivrés par l'INJEP, la pratique sportive s'effectue majoritairement en plein air et en milieu naturel dans 36% des cas. Néanmoins, l'activité physique et sportive dans une installation sportive représente près d'un tiers de la pratique (29%) et sans que les données ne tiennent compte de la pratique de l'EPS. Avec un total de 35 657 équipements sportifs dont 28 518 hors sport de nature, l'Occitanie dispose de 60,6 équipements pour 10 000 habitants et 48,5 sans les équipements de nature, soit la 2<sup>ème</sup> région de France la mieux dotée par rapport à sa population, derrière la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, la région Occitanie est particulièrement bien dotée, même si, sur les 4 454 communes d'Occitanie, seules 3 480 d'entre elles possèdent au moins un équipement (78%).



des communes de la région disposent d'aucun équipement sportif

Cette dotation est très hétérogène selon les départements d'Occitanie, compte tenu de la densité de population très variable selon les territoires.

Taux pour 10 000 habitants selon les départements d'Occitanie



|                                         | France Métropolitaine |                       | Occitanie |                       |
|-----------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------|-----------------------|
|                                         | Nombre                | Taux pour 10 000 hab. | Nombre    | Taux pour 10 000 hab. |
| Total d'équipements                     | 318 037               | 49,2                  | 35 657    | 60,6                  |
| Total équipements sport de nature       | 44 685                | 6,9                   | 7 139     | 12,1                  |
| Total équipements hors sports de nature | 273 352               | 42,3                  | 28 518    | 48,5                  |

Source : recensement des Équipements sportifs (RES), ministère des Sports, 2018-2019

La dotation en équipement sportif est très hétérogène selon les départements d'Occitanie, à l'instar des autres régions françaises qui disposent des mêmes caractéristiques géographiques (rural, urbain, littoral...). En pondérant la lecture à la lumière de la densité de population très variable selon les territoires, trois départements sont largement en deçà de la moyenne nationale (48,5) : l'Hérault (36,9), la Haute-Garonne (41,7) et le Gard (44,5). A l'inverse, la Lozère(84,2) et le Gers (74,3) se démarquent par leur dotation sensiblement plus élevée que les autres.



Une typologie des équipements sportifs relativement classique et concentrée sur certaines familles

| Top 10 des équipements sportifs les plus représentés en Occitanie (hors sport de nature) | En Occitanie               |                             | En France Métropolitaine   |                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|--------------------------------|
|                                                                                          | Taux pour 10 000 habitants | Poids dans dotation globale | Taux pour 10 000 habitants | Poids dans la dotation globale |
| Court de tennis                                                                          | 7,7                        | 12,7%                       | 6,2                        | 12,6%                          |
| Terrain de grands jeux                                                                   | 6,9                        | 11,5%                       | 6,7                        | 13,6%                          |
| Boulodrome                                                                               | 5,3                        | 8,8%                        | 4,5                        | 9,1%                           |
| Plateau EPS                                                                              | 4,0                        | 6,6%                        | 3,6                        | 7,4%                           |
| Salle non spécialisée (salle polyvalente)                                                | 3,1                        | 5,1%                        | 2,4                        | 4,9%                           |
| Equipeement équestre                                                                     | 3,0                        | 5%                          | 2,4                        | 5%                             |
| Equipeement d'activités de forme et de santé                                             | 2,7                        | 4,5%                        | 1,8                        | 3,7%                           |
| Salle ou terrain spécialisé                                                              | 2,6                        | 4,2%                        | 2,3                        | 4,7%                           |
| Terrain extérieur de petits jeux collectifs                                              | 2,5                        | 4,1%                        | 2,3                        | 4,7%                           |
| Salle Multisports (gymnase)                                                              | 2,4                        | 3,9%                        | 2,8                        | 5,8%                           |
| Poids des 10 principales familles dans la dotation globale                               |                            | 66%                         |                            | 71,5%                          |

Au-delà de la dotation globale, l'Occitanie possède une typologie d'équipements sportifs relativement variée, avec une prévalence des équipements non spécifiques et polyvalents sur le territoire. Parmi les 10 familles d'équipements les plus représentées en Occitanie, il est possible de soulever plusieurs distinctions majeures :

- L'Occitanie possède une dotation supérieure à la moyenne nationale sur presque l'ensemble des familles d'équipements. Elle est particulièrement marquée pour les courts de tennis, les boulodromes, les salles non spécialisées et les équipements d'activités de forme et de santé.
- Les 10 principales familles d'équipements représente 66% de la dotation globale contre 71,5% à l'échelle nationale, signifiant ainsi une plus grande diversité régionale et une concentration moins forte sur les mêmes types de structures sportives.
- Avec un taux de 2,4 salles multisports (gymnases) pour 10 000 habitants, l'Occitanie semble sous-dotée par rapport au territoire national notamment pour zones en pleine expansion démographique. Une évaluation des besoins devra être ajustée en fonction des normes exigées (nombre d'heures d'EPS fixé par niveau...), des désirs de pratiques des habitants et du maillage de l'offre (temps d'accessibilité). A titre d'exemple, en 2015, une étude de l'INSEE a établi, qu'en Languedoc-Roussillon, 95% de la population avait accès à une salle multisport en moins de 15 minutes.

Ainsi, la majorité de la population régionale vit dans ou à proximité d'une commune dotée d'un terrain de grands jeux d'un court de tennis ou d'une salle multisport. Mais c'est bien l'adéquation de ces équipements à l'évolution de la demande qui pose question dans les années à venir.

Source : recensement des Équipements sportifs (RES), ministère des Sports, 2018-2019



## L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE LITTORAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES NAUTIQUES

**220 Km** de côtes représentant **54** communes en littoral

**66** ports de plaisance  
maritimes, fluviaux et lacustres



**20**  
stations balnéaires



**2<sup>nde</sup>**

Famille d'activité  
recensée en Occitanie

**40**

Types d'équipements  
de pleine nature  
distincts sur les 144  
de la région  
Occitanie

Poids des équipements de  
pleine nature dans la dotation  
globale d'Occitanie



20%



**8 sur 13**

départements ont au  
moins un équipement et  
piste de ski

## Les équipements de pleine nature : entre valorisation et développement maîtrisé des espaces

Marqué par sa façade littorale et des zones montagneuses, l'Occitanie dénombre un nombre important d'équipements, d'espaces et sites de pleine nature (7 139 équipements). Cette catégorie arrive en seconde position (20% du total) dans la dotation globale, témoignant ainsi de la qualité du terrain de jeu offert par les caractéristiques géographiques régionales et de la volonté des acteurs locaux d'exploiter ce potentiel (valorisation de parcours randonnées, eaux vives ou VTT par le CRTL par exemple). L'Occitanie possède ainsi un taux d'équipements sportifs de pleine nature pour 10 000 habitants presque 2 fois supérieur à la moyenne nationale.

Si les équipements de pleine nature concernent une grande diversité d'acteurs, des professionnels aux propriétaires fonciers, l'ensemble des conseils départementaux contribuent au développement de l'offre et à la planification des équipements en établissant un plan départemental relatif aux espaces, sites et itinéraires (PDESI). Ces PDESI recensent des sites naturels de pratique à enjeux pour lesquels les conseils départementaux s'engagent à garantir leur usage sportif, en assurant la garde de ces biens en soutien des propriétaires fonciers et en contribuant à leur promotion.

Il apparaît essentiel que les Départements poursuivent leurs efforts sur la qualification des ces espaces, notamment au regard de leur volume, mais également de l'évolution de leurs usages et de leur fréquentation. Ainsi, différents enjeux concernant les sites de plein air peuvent être pris en compte et notamment :

- Garantir le maintien et la qualité des équipements (entretien, aménagement, signalisation...) afin d'accueillir au mieux les pratiquants dans des conditions de confort et de sécurité optimisées.
- Soutenir le renouvellement des installations dans les stations de montagne, qui sont de véritables « locomotives économiques » régionales mais sont fragilisées par le vieillissement des équipements et les évolutions climatiques.
- Assurer un maillage cohérent des équipements à l'échelle du territoire permettant d'éviter les phénomènes de concentration et de saturation des sites en haute saison et fluidifier les liaisons entre le littoral, l'arrière-pays et la montagne.
- Sensibiliser les pratiquants à des comportements responsables pour la préservation des espaces naturels et du littoral et conserver une image positive de la région.

Un parc d'équipements sportifs relativement moins vétuste qu'en France

L'analyse des années de construction des équipements montre un parc sportif globalement plus récent qu'à l'échelle nationale. En effet, « seuls » 35,3% des équipements ont été mis en service avant 1985 contre 39,2% pour la France entière. En parallèle, l'Occitanie possède plus de 18% d'équipements âgés de moins de 16 ans contre seulement 15% à l'échelle nationale.

Si les équipements sportifs sont globalement plus récents que la moyenne nationale, il n'en demeure pas moins que près de 60% des installations sportives ont plus de 25 ans, engendrant, pour les collectivités, des coûts conséquents pour le maintien aux normes de sécurité et d'accessibilité ainsi que pour la couverture des charges d'exploitation liées notamment aux fluides.

| Equipements hors sports de nature | Occitanie |                       | France  |                       |
|-----------------------------------|-----------|-----------------------|---------|-----------------------|
| Date de mise en service           | Nombre    | Pourcentage (hors NR) | Nombre  | Pourcentage (hors NR) |
| Avant 1945                        | 403       | 1,5%                  | 6 259   | 2,4%                  |
| 1945-1964                         | 1 364     | 5,1%                  | 14 139  | 5,5%                  |
| 1965-1974                         | 2 734     | 10,2%                 | 28 840  | 11,1%                 |
| 1975-1984                         | 4 940     | 18,5%                 | 52 338  | 20,2%                 |
| 1985-1994                         | 6 386     | 23,9%                 | 61 729  | 23,8%                 |
| 1995-2004                         | 6 074     | 22,7%                 | 56 489  | 21,8%                 |
| A partir de 2005                  | 4 838     | 18,1%                 | 39 085  | 15,1%                 |
|                                   |           |                       |         |                       |
| Avant 1985                        | 9 441     | 35,3%                 | 101 576 | 39,2%                 |
| 1985-2004                         | 12 460    | 46,6%                 | 118 218 | 45,7%                 |
| A partir de 2005                  | 4 838     | 18,1%                 | 39 085  | 15,1%                 |

Source : recensement des Équipements sportifs (RES), ministère des Sports, 2018-2019

1 170 communes sur 4 454

Seules 26% des communes présentes dans le RES possède au moins un équipement de moins de 15 ans (hors sport de nature)

160

communes comptant au moins un équipement, ont un parc dont la majorité des installations ont plus de 45 ans



Pour les 10 prochaines années, les collectivités seront de plus en plus confrontées à des Gros Entretien de Renouvellement (GER) avec des travaux de réhabilitation nécessitant une forte mobilisation financière.

Dans un contexte de contrainte budgétaire et de sortie de crise, la politique d'investissement sportif devra être tournée vers la durabilité, la diversification et l'enrichissement de l'offre qui semble relativement faible à ce jour au regard du nombre d'équipements récents inscrits au RES.

Cette politique devra également tenir compte des spécificités du territoire Occitan dont les problématiques et enjeux diffèrent selon les zones de densité urbaine (surface foncière disponible, pressions sur la demande, diversité de l'offre...).

## LA NÉCESSAIRE PRISE EN COMPTE DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

### Une politique innovante en matière d'équipements sportifs durables ?

La prise en compte des enjeux environnementaux et notamment leurs conséquences sur la pratique et les équipements sportifs sur le littoral ou en montagne, apparaît essentiel dans la politique des équipements sportifs. Elle devra nécessairement tenir compte, dans une optique de durabilité de son parc, des observations liées au dérèglement climatique, et plus particulièrement de :

- La perte de territoire en raison de la montée du niveau de la mer qui peut conduire à une relocalisation des équipements sportifs du littoral et à la construction d'équipements en zones inondables.
- La complexité de gestion des salles de sport liée au confort thermique en cas de fortes chaleurs. Il est donc primordial d'engager une rénovation et une isolation thermique sur le long terme.
- Les terrains extérieurs en gazon qui peuvent être de moins en moins exploitables à cause de la chaleur ou du manque d'eau.
- La perte de la quantité et de la durée d'enneigement jusqu'à un mois menaçant la quasi-totalité des stations de ski des Pyrénées.

La pratique sportive est  
déconseillée à partir de

**32°C**

Exemples d'impacts d'un réchauffement  
climatique de + 2° sur les pratiques sportives



**+2°C**

- 1 Augmentation du niveau de la mer jusqu'à plus d'un mètre
- 2 Des salles de sports plus complexes à gérer
- 3 Perte d'exploitation des terrains engazonnés
- 4 Sports d'hiver menacés

Source: étude WWF France, « dérèglement climatique : le monde du sport à +2°C et +4°C »

Chacun des impacts du dérèglement climatique engendre une perte de la qualité de la pratique sportive, d'espaces de pratique sportive ou du nombre de jours d'accès aux équipements qui contribuent à générer une plus grande pression sur l'occupation de ces structures ou l'annulation d'événements sportifs.

En réponse à ces observations, il est donc nécessaire de soutenir une politique sportive au cœur de la transition écologique avec un « écoconditionnement » des financements sportifs. De même, l'Occitanie peut être une région « exemplaire » en matière d'innovation dans les politiques de construction ou de gestion des infrastructures.



# DES CONSTATS IDENTIQUES POUR LES COLLECTIVITÉS OCCITANES, MAIS UNE NÉCESSAIRE APPROCHE DIFFÉRENCIÉE DES ENJEUX

## Une lecture de la dotation en équipements selon la densité de la commune

La plupart des communes sont confrontées à un seul et même constat : « comment répondre à la diversité et à l'augmentation des besoins dans un contexte de contrainte budgétaire et avec des équipements à bout de souffle ? ». Mais si ce constat est partagé sur le manque et la saturation des équipements, les causes et les enjeux qui en découlent diffèrent selon les territoires.

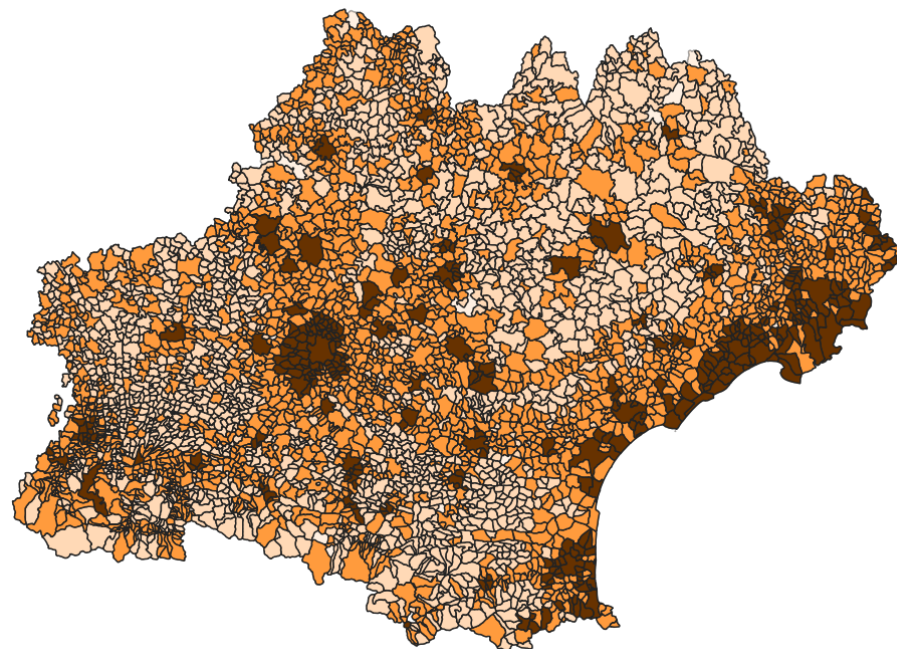
Ainsi, afin d'affiner la lecture territoriale des équipements s'appuie sur les indices de densité de population de l'INSEE :

- 1 : Zones densément peuplées dites urbaines
- 2 : Zones de densité intermédiaires ou périurbaines
- 3 : Zones peu denses ou intermédiaires
- 4 : zones très peu denses ou rurales

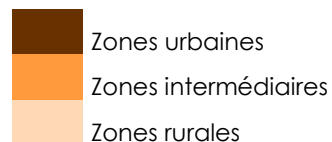
Dans une logique de lisibilité et de simplification, une approche territoriale des équipements d'Occitanie a été réalisée à travers 3 typologies de territoires :

- Zones urbaines regroupant les indices 1 et 2 de l'INSEE
- Zones intermédiaires basées sur l'indice 3 de l'INSEE
- Zones rurales représentées par l'indice 4.

Selon la densité de population sur le territoire les contraintes et les enjeux en matière de politique sportive ne sont pas identiques ce qui implique de les aborder distinctement.

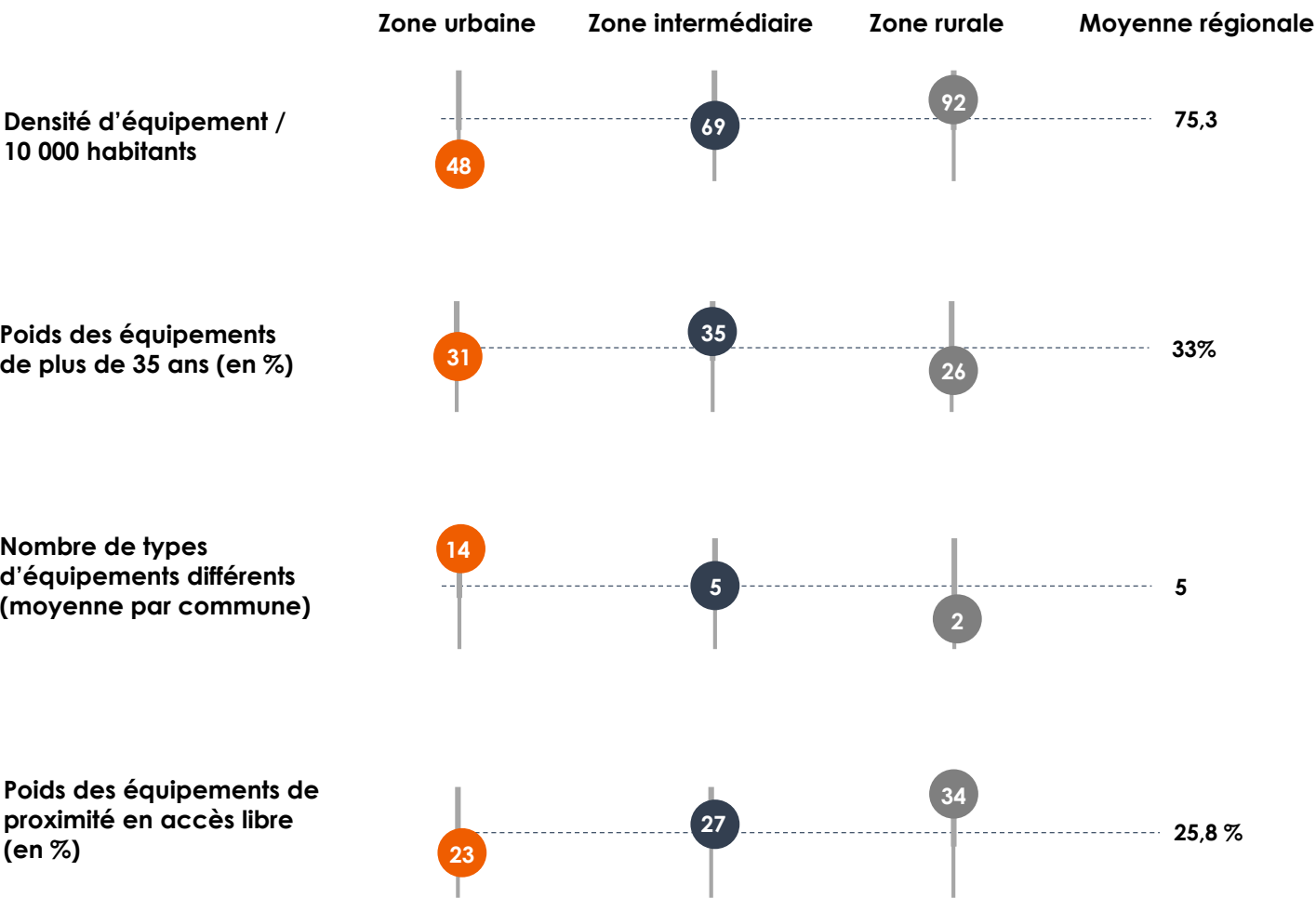


Densité de population par commune selon l'indice de densité de l'INSEE



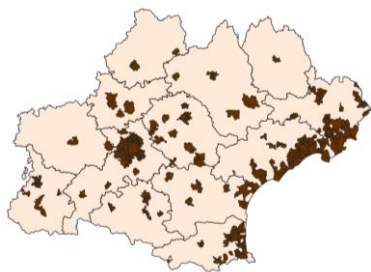
Une accessibilité et une diversité qui varient selon les profils de territoires

NB : les chiffres sont issus du RES 2018, ils ne prennent donc pas en compte les communes ne disposant pas d'équipements sportifs, ce qui gonfle artificiellement les chiffres « densité d'équipements pour 10 000 habitants » et « le nombre moyen d'équipements différents par commune ». Enfin, les indicateurs ne tiennent pas compte des équipements de pleine nature.





## ENJEUX SPÉCIFIQUES POUR LES ZONES URBAINES



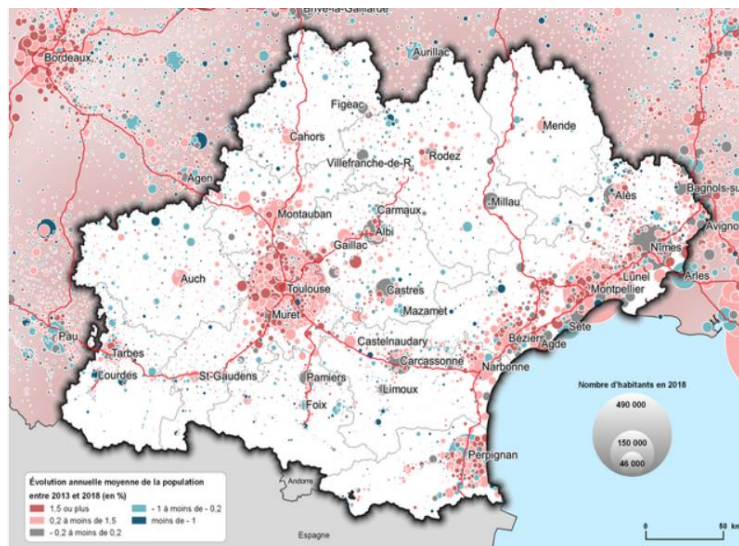
### 1 Pression

Avec une dotation moyenne de 48,6 équipements sportifs (hors sport de nature) pour 10 000 habitants, les zones urbaines d'Occitanie, fidèles à la tendance nationale, apparaissent sous dotées par rapport à la moyenne régionale (75,3), engendrant une plus grande saturation sur les équipements, tant en termes de créneaux que d'usages, avec une demande toujours plus diversifiée.

Parallèlement, l'évolution démographique et les politiques d'urbanisation font peser une pression foncière pour la construction d'équipements sportifs. L'attractivité des zones urbaines, qui atteint plus de 2% par an (cf. carte ci-contre sur les dynamiques démographiques), conduit à une nécessaire production d'offre supplémentaire.

En Occitanie 367 communes composent les zones urbaines, regroupées principalement autour des deux Métropoles (Toulouse et Montpellier) ainsi que le long du littoral.

### Dynamisme démographique en Occitanie



Source : INSEE, recensement de la population

Ainsi, en fonction des besoins identifiés, les collectivités territoriales pourront conduire des politiques actives en matière d'équipements sportifs afin de continuer à construire et inventer des solutions nouvelles pour produire des m<sup>2</sup> et des heures de sport malgré les contraintes liées à l'espace.

Les solutions passent sans doute par différents leviers tels que :

- La spécialisation des équipements avec des salles dédiées à certaines disciplines (gymnastique, danse, tennis de table, arts martiaux, escrime, beach-volley, tir à l'arc, parkour...), qui offrent bien un meilleur confort de pratiques et sont moins consommatrices de foncier.
- Une meilleure occupation des sites urbains en requalifiant des espaces existants qui peuvent devenir des sites à usage sportif. Les bâtiments existants, délaissés, inutilisés, vieillissants d'une ville deviennent les meilleurs spots pour redonner une seconde vie grâce au sport.
- Le renforcement des politiques partenariales engagées par les collectivités, tant auprès des bailleurs sociaux (intégration d'équipements dans les projets immobiliers), que les opérateurs privés (équipements de loisirs dans les zones commerciales par exemple) ou entre les collectivités elles-mêmes (optimisation des créneaux à l'échelle d'un bassin de vie.)

## ENJEUX SPÉCIFIQUES POUR LES ZONES URBAINES

### 2

#### Diversification

Le développement des activités sportives s'est accompagné d'une forte diversification des pratiques. De nouvelles motivations viennent s'ajouter au modèle compétitif : davantage de pratiques de loisir et de détente, un besoin de nature, dans un but de santé, de bien-être... Or, les collectivités locales ont hérité d'un parc d'équipements sportifs dont un tiers d'entre eux ont plus de 35 ans (31%), construits sur un modèle éducatif et compétitif.

Pour autant, les réhabilitations et les nouvelles constructions reproduisent souvent les mêmes types d'équipements et tiennent peu compte de cette hybridation des usages. Le gymnase polyvalent n'apparaît ainsi plus comme la seule réponse possible à tous les besoins.

Cela peut être davantage le cas avec des projets qui visent à créer des lieux de pratiques favorisant la mixité des usages par des groupes différents, autour d'un espace de vie ouvert sur l'environnement urbain.

On peut aussi citer les structures « temporaires », des pôles de sport santé ou encore des équipements adaptés à la pratique des seniors, dans des zones qui voient le poids des publics seniors largement augmenter au cours des dernières années.

### 3

#### Ville, terrain de jeu

De plus, l'aménagement sportif des territoires ne se limite plus aux équipements, mais intègre l'espace public (parcs, places, berges). Les architectes, urbanistes et autres acteurs doivent désormais intégrer dans la conception de la Ville, des espaces et des principes favorisant l'activité physique et sportive, dont la dynamique peut s'inscrire dans le concept du « design actif ».

Le design actif, qui a émergé en Amérique du Nord dans les années 1980 en réaction aux constats sur l'accroissement de l'obésité et des comportements sédentaires, consiste à aménager des espaces et des bâtiments favorisant l'activité physique de tous. Concrètement il s'agit de « détourner » l'usage habituel de l'urbanisme de tous les jours afin d'inciter à la pratique sportive libre et spontanée. Cette pratique contribue également à faire du sport un puissant levier de revitalisation des centres-villes.

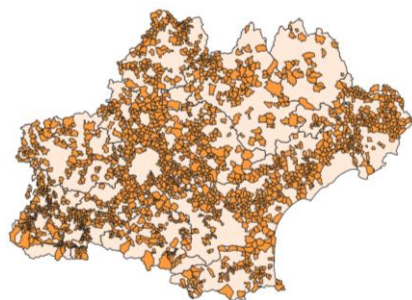
Avec 30% à 46% de la population âgée de moins de 25 ans, mais avec une augmentation forte du nombre de seniors jusqu'en 2030, les zones urbaines d'Occitanie doivent pouvoir répondre à la variété des publics à travers :

- Des lieux sûrs et sécurisés pour les jeunes, notamment adaptés aux attentes des jeunes filles.
- Lieux de sociabilisation et zones favorables à la mobilité active pour les adultes et seniors.

Face aux différents enjeux des territoires urbains concernant la mise en adéquation des équipements sportifs aux publics et aux pratiques, un lien entre sport et urbanisme et une collaboration plus soutenue doivent émaner entre collectivités, promoteurs immobiliers et architectes.



## ENJEUX SPÉCIFIQUES POUR LES ZONES INTERMÉDIAIRES



# 1

### Obsolescence

Avec une dotation moyenne de 69,1 équipements sportifs (hors sport de nature) pour 10 000 habitants, les zones intermédiaires d'Occitanie sont mieux dotées par rapport à la moyenne régionale (75,3 équipements).

Cette moyenne s'explique surtout par une densité plus faible d'habitants par rapport aux zones urbaines plus que par le nombre absolu d'équipements présents.

Mais cette dotation est marquée par l'obsolescence des équipements qui ont en moyenne plus de 30 ans d'ancienneté, notamment pour les courts de tennis et les terrains de grands jeux dont le tiers des équipements ont plus de 45 ans.

**En Occitanie les zones intermédiaires concernent 1 831 communes inscrites sur le RES. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire, mais plus particulièrement en périphérie des grandes villes et dans l'arrière-pays du littoral.**

**Elles compilent certains enjeux liés aux zones urbaines (évolution démographique) avec ceux des zones rurales (vieillissement plus marqué de la population).**

| Principales familles des équipements construits avant 1975 | Poids dans le total construit avant 1975 |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Terrain de grands jeux                                     | 31,2%                                    |
| Court de tennis                                            | 13,8%                                    |
| Bassin de natation                                         | 11,6%                                    |
| Salle non spécialisée                                      | 8,7%                                     |
| Boulodrome                                                 | 8,35%                                    |
| Salle multisports                                          | 5,1%                                     |
| Plateau EPS                                                | 3,2%                                     |
| Terrain extérieur de petits jeux collectifs                | 3%                                       |
| Equipeement d'athlétisme                                   | 2,3%                                     |
| Equipeement équestre                                       | 1,9%                                     |
| Mur et fronton                                             | 1,5%                                     |
| Salle ou terrain spécialisé                                | 1,5%                                     |
| Pas de tir                                                 | 1,5%                                     |
| Equip. d'activités de forme et de santé                    | 1,3%                                     |
| Salle de combat                                            | 1%                                       |

*Note de lecture: dans les zones intermédiaires, parmi les familles d'équipements sportifs construits avant 1975 (plus de 45 ans), 31,2% sont des terrains de grands jeux*

Les équipements sportifs se singularisent ainsi par leur ancienneté. Dans un contexte de tension entre l'offre et la demande sportive, mais également de fortes contraintes budgétaires pour les collectivités, la fiabilité et la robustesse des équipements deviennent essentielles. À ce titre, un vaste plan de modernisation des infrastructures sportives devra continuer d'être mis en œuvre par les propriétaires des équipements afin de :

- Restructurer les équipements et engager les travaux d'entretien, de mise aux normes et de performance énergétique pour les équipements sportifs.
- Maximiser les usages des équipements, quelle que soit la météo ou la saison (couverture de terrains de tennis ou de terrains de proximité par exemple...) pour permettre une pratique sportive de qualité tout au long de l'année.
- Définir des plans de modernisation sur certains types d'équipements prioritaires (salles multisports, bassins de natation...) pour répondre aux enjeux de la pratique scolaire et les adapter pour en limiter le caractère « énergivore ».

## ENJEUX SPÉCIFIQUES POUR LES ZONES INTERMÉDIAIRES

### 2

#### Stratégie

Avec un nombre 4,3 familles d'équipements différents les zones intermédiaires présentent une diversité d'équipements supérieure à la moyenne régionale (moins de 4 familles distinctes).

Néanmoins, seules 15% des communes dites intermédiaires possèdent sur leur territoire une offre intégrant au moins un court de tennis, un terrain de grand jeu et une salle multisport. Malgré la relative diversité, ces communes ont tendance à être dotées de petits équipements, plus spécialisés ou en libre accès tels que des boulodromes ou de petits terrains de jeux collectifs.

De plus, si ces zones intermédiaires d'Occitanie connaissent une croissance démographique globalement moins forte que celle des zones urbaines, elles attirent particulièrement les populations seniors, impliquant la nécessité d'équipements de proximité, tournés vers le sport-santé.

Au regard de la vétusté de ses équipements actuels et des besoins identifiés sur le territoire, les communes intermédiaires doivent incarner une ambition forte de création et de requalification de leurs équipements publics sportifs.

Les plans d'investissement consacrés au sport impliquent, pour les 10 prochaines années, un effort considérable pour renouveler le parc. Mais cette stratégie doit être raisonnée. Si les besoins sont réels et nombreux, les marges de manœuvre sont limitées et nécessitent une démarche responsable, en identifiant les priorités et en recherchant la plus grande efficacité des politiques d'investissements.

### 3

#### Solidarité

Si la plupart des communes intermédiaires se sont « emparées » du sport, il apparaît essentiel de :

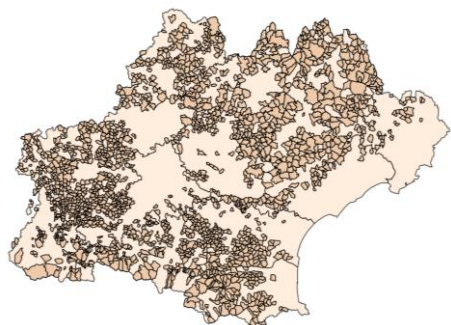
- Rechercher une synergie des moyens à l'échelle des bassins de vie, notamment entre les intercommunalités et les communes intermédiaires afin de renforcer la pertinence et l'efficacité des moyens.
- Développer la solidarité territoriale entre les communes dans les politiques d'investissements pour un développement homogène du sport et la diversification de l'offre.

Au-delà de la recherche d'une plus grande cohérence territoriale et d'un renforcement des moyens d'action, les processus de transfert d'équipements vers les intercommunalités ou la mise en place de modes de gestion innovants dans l'exploitation des équipements devront être encouragés.





## ENJEUX SPÉCIFIQUES POUR LES ZONES RURALES



**En Occitanie 1 282 communes situées en zone rurale possèdent au moins un équipement sportif, répartie sur l'ensemble du territoire Occitan en dehors des métropoles et du littoral. Ces communes en zone rurale comptent en moyenne 220 habitants.**

Pourtant la proximité des lieux de pratique influe sur la pratique sportive, dans la mesure où elle constitue bien souvent le critère décisif dans les choix opérés par les parents pour l'activité de leurs enfants.

Encourager la pratique des habitants en zones rurales à travers une politique d'équipements de proximité suppose de travailler sur :

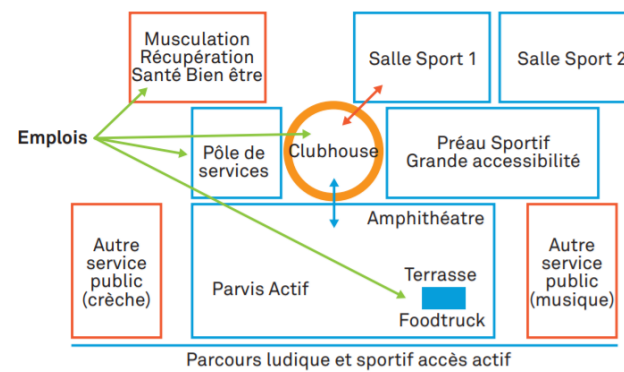
- Des équipements mobiles qui permettent de pratiquer même dans les zones blanches ou des systèmes innovants de mobilité pour les habitants.
- La construction d'espaces hybrides, polyvalents, qui concourt à mixer les usages (sportifs, culturels, services publics...), à favoriser une mixité sociale et/ou intergénérationnelle (pratique pour enfants et parents sur un même créneau par exemple).

Lorsqu'ils sont conçus comme de véritables lieux de vie, les équipements sportifs en milieu rural peuvent efficacement répondre aux problématiques des habitants du territoire : activités variées avec des modes de pratiques divers (encadré, autonome), concentrées en un seul lieu, dans un objectif de santé, sur des plages horaires adaptées à toute la famille et à des publics très différents (handicap, seniors...). Ils contribuent également à un aménagement durable en limitant les déplacements et en mutualisant les locaux.

### 1 Accessibilité

Avec une dotation moyenne de 91,7 équipements sportifs (hors sport de nature) pour 10 000 habitants, ces territoires ruraux semblent mieux dotés par rapport à la moyenne régionale. Mais cette donnée masque la réelle accessibilité des équipements au vu de leur densité par km<sup>2</sup>. Le maillage des équipements sportifs sur le territorial des équipements implique ainsi un rallongement des temps de trajets nécessaires pour se rendre sur les lieux de pratique ainsi qu'une forte dépendance à la voiture dans l'accès aux services et aux infrastructures sportives. Il existe donc une contrainte forte de mobilité, créatrice d'inégalités d'accès à la pratique.

### Schéma de principe d'un projet



*Source : Gérard Baslé, concept de schéma de principe d'une salle pour tous*



## ENJEUX SPÉCIFIQUES POUR LES ZONES RURALES

### 2

#### Diversité

Avec une moyenne de 1,6 famille d'équipements sportifs représentée sur une commune, ces zones souffrent d'un cruel manque de diversité. En effet, au regard des données du RES, 60 d'entre elles ont une salle polyvalente pour seul équipement sportif et 166 possèdent un boulodrome comme unique équipement.

De plus, penser une offre adaptée au milieu rural revient en réalité à penser des offres adaptées aux différents publics de ces territoires. L'agriculteur, le néorural, le retraité ou la famille nouvellement installée suite à la crise sanitaire : tous ont des besoins, des aspirations et des relations aux activités physiques et sportives différentes.

Un des enjeux de ces territoires repose donc sur la diversité des équipements sportifs susceptible d'être proposée. Toutefois, compte tenu de la taille des communes et des coûts des équipements, les réponses devront être affinées et ajustées au plus près des besoins. De plus, cette diversité peut être permise à travers 2 principaux leviers :

- La modularité et l'évolutivité des équipements sportifs afin qu'ils puissent répondre à plusieurs besoins (un équipement sportif utilisé pour les événements de la commune et non une salle des fêtes non adaptée aux activités sportives).
- Une plus forte coopération entre les communes rurales d'un même bassin de vie pour penser la diversification à plus grande échelle et veiller à leur animation par des clubs (ou des coaches) « intercommunaux ». Les réponses pertinentes ne peuvent être apportées que par des coopérations renforcées et une solidarité forte.

De même, compte tenu des aspirations fortes des habitants et des touristes vers la pratique en pleine nature, mais également des enjeux environnementaux (réchauffement climatique notamment), la diversité de l'offre doit également être envisagée dans les communes de moyenne et haute montagne, dont l'offre se concentre essentiellement autour des sports d'hiver. L'étalement d'une offre « 4 saisons » apparaît comme un enjeu clé pour la survie économique à long terme de ces communes.

### 3

#### Valorisation

Même si des solutions innovantes peuvent être imaginées, les communes rurales rencontrent malgré tout des difficultés à dégager des moyens financiers pour rénover ou construire des équipements sportifs.

Les territoires ruraux et de montagne sont également des espaces opportuns pour le développement d'activités de pleine nature (richesse naturelle et faible densité démographique). Ces communes regroupent ainsi plus de 35% de l'offre d'ESI de pleine nature d'Occitanie.

L'enjeu est donc d'aménager des sites naturels pour faciliter les pratiques.

- De cibler et rationaliser les sites favorisant la découverte du patrimoine local et la structuration de la pratique (parcours sport santé, parcours trail...).
- D'aménager des plans d'eaux et des bases de loisirs pour favoriser les pratiques d'activités terrestres comme nautiques pour les locaux.

Dans cette stratégie de valorisation des espaces naturels, les communes rurales devront veiller à trouver le juste équilibre entre attractivité touristique et réponse aux besoins des habitants.

## 3.

# UNE FILIÈRE INTÉGRÉE AU SERVICE DE LA DEMANDE

# PHOTOGRAPHIE DE LA FILIÈRE DU SPORT EN OCCITANIE

## Une cartographie des acteurs du sport non exhaustive, mais qui témoigne de la diversité des opérateurs

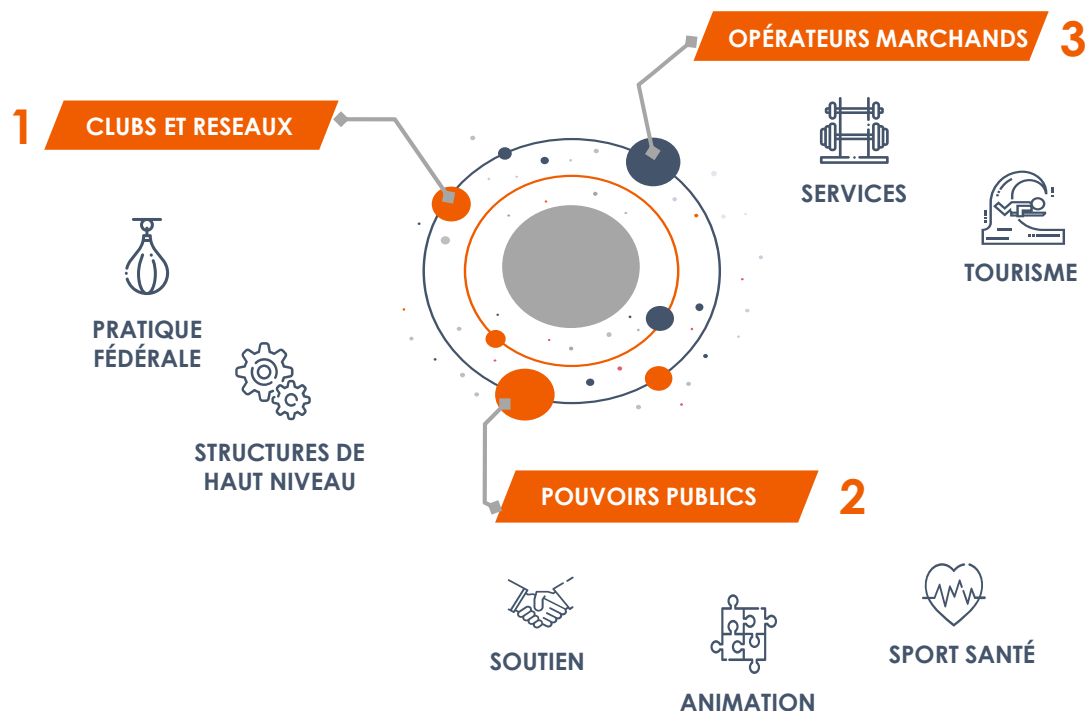
La filière du sport intègre un grand nombre d'opérateurs qui interviennent dans la construction d'équipements, la fabrication de matériel ou encore la conception d'événements avec l'ensemble des métiers qui en découlent.

Dans cette première approche de la filière sportive, il a été fait le choix de mettre l'accent sur les opérateurs intervenant dans l'encadrement et l'animation de services sportifs, dans une logique d'accès et de promotion de la pratique auprès du plus grand nombre.

Ainsi, sans être exhaustif, 3 principaux groupes d'opérateurs sont identifiés : les clubs et les Fédérations, les collectivités territoriales et l'Etat qui contribuent à produire de l'offre sportive et enfin, les opérateurs marchands du sport, dont le poids ne cesse d'augmenter ces dernières années.

Chacun de ces groupes d'acteurs opère, au sein de la filière du sport, dans différents champs d'intervention, en collaboration plus ou moins forte avec les autres acteurs du territoire.

### Les principaux acteurs de la filière sportive



# 1. CLUBS ET FILIÈRE DE HAUT NIVEAU

## Les clubs, des acteurs qui restent des « pierres angulaires » de la pratique sportive

Si les clubs occitans comptent en moyenne moins de licenciés que sur le reste du territoire français, ils sont en revanche plus nombreux, avec près de 14 800 clubs recensés en 2018 (hors associations sportives scolaires). L'Occitanie compte un taux de clubs pour 10 000 habitants relativement identique à la moyenne nationale (0,20 contre 0,21). En matière de disciplines, l'écart se montre particulièrement significatif pour les clubs de sports de précisions ou de cible (dû à la pratique de la pétanque et des sports de quilles en Aveyron), les sports collectifs, mais également pour les activités de forme et la gymnastique (qui touchent les publics seniors).

| Taux de clubs pour 10 000 hab. (familles selon approche INJEP) | France | Occitanie |
|----------------------------------------------------------------|--------|-----------|
| Activités de la forme et de la gymnastique                     | 1,5    | 2,4       |
| Arts martiaux et sports de combats                             | 2,7    | 3,0       |
| Athlétisme                                                     | 0,4    | 0,4       |
| Equitation                                                     | 0,4    | 0,5       |
| Sports aériens                                                 | 0,4    | 0,6       |
| Sports aquatiques et nautiques                                 | 1,0    | 1,3       |
| Sports collectifs                                              | 3,6    | 3,8       |
| Sports de cycles ou motorisés                                  | 1,1    | 1,2       |
| Sports de précision ou de cible                                | 2,2    | 3,9       |
| Sports de raquette                                             | 2,0    | 2,1       |
| Sports d'hiver ou de montagne                                  | 0,9    | 1,3       |
| Sports enchainés ou combinés                                   | 0,1    | 0,2       |
| Sports urbains                                                 | 0,1    | 0,1       |
| Autres                                                         | 0,2    | 0,4       |

En lien avec les équipements, cette offre apparait inégalement répartie sur le territoire. La concentration géographique des clubs soulève la problématique de la pression sur les équipements sportifs en zone plus urbaine et des inégalités d'accès à l'offre sportive en milieu rural.

14 781

Clubs en Occitanie  
(hors sport scolaire)

Les clubs sont de plus petite taille en Occitanie qu'en France

Nombre moyen de licenciés par club

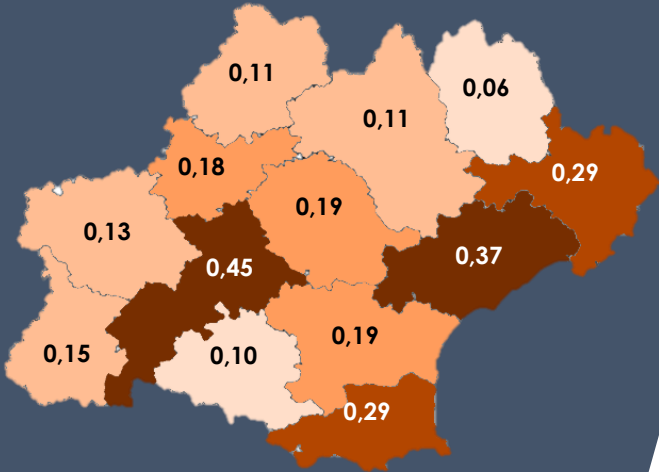
112

France

95

Occitanie

Un nombre de clubs par km² très inégal



0,21

Nombre moyen de clubs par km² en France

0,20

Nombre moyen de clubs par km² en Occitanie



La région Occitanie, terre de formation des athlètes de haut niveau et des sportifs dans l’accession à la performance

Au niveau régional, le nombre de sportifs inscrits sur les listes ministérielles a augmenté au cours des 10 dernières années avec 714 sportifs figurant sur les listés en 2011 pour 1 516 sportifs en 2020 (toutes listes, base : ministère des Sports, données au 16 novembre 2020).  
À noter qu’au-delà d’une hausse de sportifs à fort potentiel détectés, cette augmentation peut aussi s’expliquer par l’évolution des critères d’inscription sur les listes, définis par les Fédérations au sein de leur PPF.

Les sportifs Occitans listés correspondent à 9,85% du total des sportifs français listés alors que la population occitane représente 9,1% de la France Métropolitaine.

L’augmentation du nombre de sportifs listés en Occitanie s’explique également par la hausse du nombre de jeunes relevant de la catégorie « Espoirs » qui progresse de 17,6% entre 2017 et 2020. Avec une catégorie « Espoirs » qui représente plus de la moitié du total des sportifs inscrits sur les listes, se positionnant en partie comme un territoire d’accession.

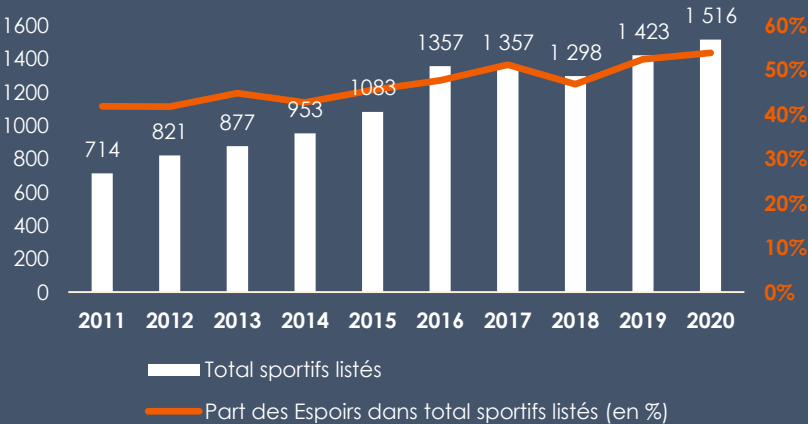
Néanmoins avec une part à presque 30% du total des sportifs listés, la part des Sportifs de Haut Niveau (SHN) demeure relativement importante notamment en raison de la richesse des réseaux dédiés au haut niveau et des centres de formation implantés sur le territoire Occitan.



Évolution et répartition des sportifs Occitans inscrits sur les listes ministérielles entre 2017 et 2020

(source : sports.gouv.fr mis à jour le 16 novembre 2020)

|                              | 2017         | 2018         | 2019         | 2020         |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>SHN</b>                   | <b>631</b>   | <b>464</b>   | <b>459</b>   | <b>445</b>   |
| Dont Elite                   | 93           | 82           | 81           | 89           |
| Dont Senior                  | 206          | 126          | 120          | 107          |
| Dont Relève                  | 320          | 249          | 250          | 243          |
| Dont Reconversion            | 12           | 11           | 10           | 7            |
| <b>Espoirs</b>               | <b>695</b>   | <b>608</b>   | <b>746</b>   | <b>817</b>   |
| <b>Collectifs nationaux</b>  | <b>49</b>    | <b>230</b>   | <b>220</b>   | <b>257</b>   |
| <b>Total sportifs listés</b> | <b>1 357</b> | <b>1 298</b> | <b>1 423</b> | <b>1 516</b> |





## La richesse des réseaux dédiés au haut niveau et des centres de formation en Occitanie concourt à la pérennité de l'offre sportive

Au-delà des clubs dans lesquels ils sont licenciés, la majorité des sportifs de haut niveau occitans sont suivis dans des structures labellisées qui relèvent des projets de performances fédéraux. Ces structures offrent ainsi les conditions optimales d'entraînement et ont vocation à conduire les sportifs accueillis vers la haute performance dans la discipline concernée. Elles sont également garantes du double projet du sportif en assurant sa formation et son suivi socioprofessionnel.

Indépendamment des appellations des structures labellisées par chaque fédération, 2 types de structures coexistent :

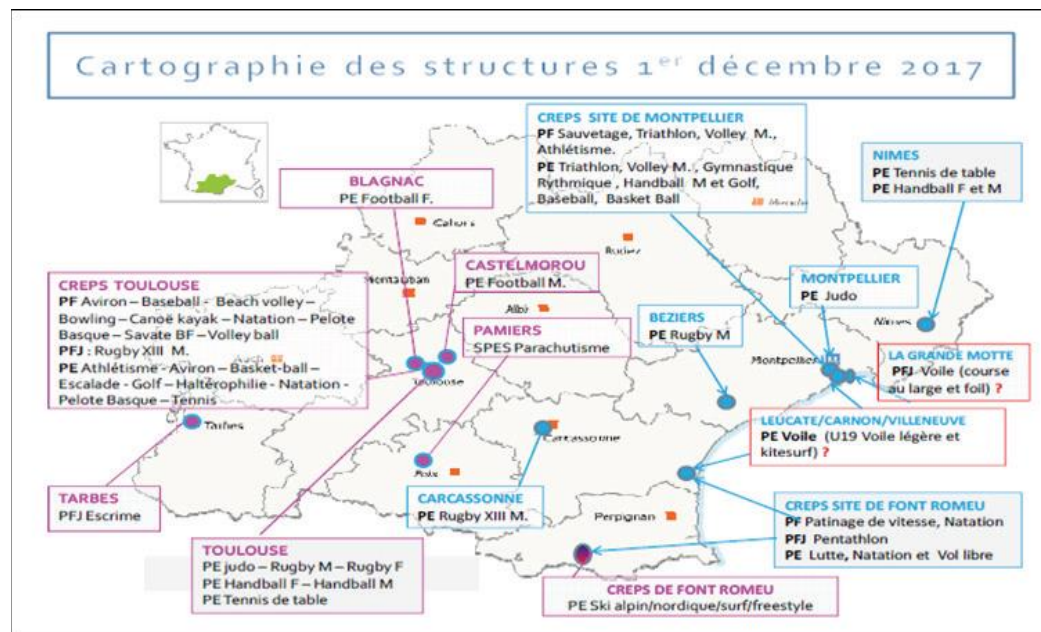
- Les structures d'accès (Pôles espoirs, centre de perfectionnement, centre national d'entraînement...).
- Les structures d'excellence (Pôle France, Pôle d'excellence...).

En 2021, l'Agence nationale du Sport déploie son action dans les territoires. Sur le volet du haut niveau et de la Haute Performance cela se traduit notamment par le transfert de la compétence haut niveau dans les 3 CREPS d'Occitanie (Toulouse, Montpellier et Font Romeu).

Ainsi, leur mission s'élargit sur l'accompagnement des structures en PPF, mais également auprès des sportifs isolés et des sportifs inscrits dans le cercle haute performance de l'ANS, quel que soit leur lieu ou leur structure d'entraînement.

Véritables chefs de file du développement du haut niveau et de la haute performance, les CREPS voient leurs actions se renforcer notamment à travers :

- La structuration d'un poste de manager territorial à la haute performance visant à piloter et décliner, à l'échelon régional, la politique de l'ANS (projet Ambition Bleue).



Source : DRJSCS Occitanie, État des lieux du sport de haut niveau - 2017

- Un positionnement de « guichet unique », pour l'ensemble des sportifs de haut niveau. Chaque CREPS devra apporter des réponses performantes, intégrées et opérationnelles, quel que soit l'endroit où le sportif s'entraîne.
- Un renforcement de l'offre de services autour de 4 axes : accompagnement socioprofessionnel, accompagnement paralympique, optimisation de la performance et analyse de la performance.

Ce repositionnement des CREPS vise ainsi à appréhender à « 360° » les besoins des athlètes qui s'entraînent sur le territoire occitan et à faciliter l'accès aux ressources nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de performance. Ainsi, si le cadre d'entraînement et le programme relèvent de l'athlète et de sa Fédération, le CREPS agit en tant qu'acteur de proximité en charge de renforcer et de compléter l'offre déployée.

## 4 constats sur les impacts de la crise sanitaire pour les clubs sportifs

Suite à plusieurs enquêtes menées<sup>1</sup>; plusieurs impacts émergent pour les associations sportives suite à la crise sanitaire liées à la COVID-19 et peuvent se synthétiser autour de 4 grands constats.

### Constat n°1 - La crise de la COVID-19 : un choc sans précédent, mais des effets économiques qui se mesureront à moyen terme

La crise de la covid-19 est inédite dans son impact à court terme (annulation des événements et compétitions, perte de recettes...) et créatrice de fortes incertitudes économiques dans la durée (baisse des subventions, diminution des dépenses sportives par les habitants...). Si les clubs ont plutôt bien traversé la crise en s'appuyant sur leurs réserves en trésorerie, la durée de la crise risque d'engendrer à moyen terme de réelles difficultés financières si les clubs ne parviennent pas à consolider leur modèle. Ces difficultés se traduisent par :

- **Des activités au ralenti depuis plusieurs mois** avec 40% des associations qui étaient encore à l'arrêt le 30 avril 2021, notamment en raison de la proximité ou du contact que la pratique sportive peut impliquer tandis que 70% des associations jugent la situation générale encore difficile voire très difficile.
- **Si 76% des associations occitanes déclarent avoir subi des effets de la crise sur le plan financier** (perte des revenus d'activités en augmentation de 11 points, baisse des cotisations accentuée de 27 points, augmentation des coûts liés à la crise en hausse de 6 points) pour 66% d'entre-elles, le bilan de l'année reste acceptable et seules 15% ont une situation de trésorerie jugée préoccupante.

Dans cette période de crise, l'incertitude est fréquente et entame le moral des acteurs : manque de visibilité sur un retour à la normale, multiplication et évolution régulière des protocoles sanitaires, annulation de projets ou d'événements... **La capacité à construire des dispositifs de soutien et à pérenniser les emplois** sera un enjeu essentiel pour l'ensemble des parties prenantes afin d'être en capacité de remobiliser des moyens importants lors de la phase de relance, qui est également génératrice, elle aussi, de tensions de trésorerie.

### Constat n°2 - La capacité des associations à innover et à s'adapter constituera un facteur clé de pérennité

Si la pratique sportive a été plus visible dans le paysage durant la période de confinement, les sportifs l'ont aussi été en raison des nouvelles formes de pratique : sport à domicile, pratique libre.... Au détriment de la pratique en club.

**Ainsi, pour les clubs occitans, une forte incertitude pèse sur la reprise durable des activités compte tenu de la baisse du nombre d'adhérents** notamment pour les pratiques dans les espaces fermés et couverts : . -26 % de licences en moyenne pour les trois quarts des clubs, conduisant à une baisse de ressources provenant des cotisations de 59%.

En raison de leurs expériences passées, les parents des enfants licenciés sont également devenus réticents à financer une cotisation annuelle sans certitudes de pratique. La perte de liens avec les clubs et la création de nouvelles habitudes conduisent certains sportifs à ne pas renouveler leur adhésion dans un club.

Si le secteur associatif avait déjà pris le tournant de la diversification des publics, il apparaît désormais indispensable d'agir sur l'offre et les modalités d'organisation des activités. Mais la diversification s'inscrit parfois dans un temps long et n'apparaît pas toujours prioritaire face à l'urgence sanitaire et les contraintes économiques limitent les marges de manœuvre. D'autre part, l'incertitude liée à la sortie de crise alimente le scepticisme des bénévoles, qui hésitent avant de s'engager dans les transformations difficiles de modèle.

1. Le Mouvement associatif « #COVID19: où en sont les associations un an après ?, enquête menée du 30 mars au 30 avril 2021 & Enquête CoSMoS : « conséquences économiques et sociales de la crise Covid-19 », Occitanie, 17 mai 2021

### Constat n°3 - Climat anxieux, responsabilités accrues, surcharge administrative... La gouvernance associative s'essouffle dangereusement

Peur de contracter le virus, augmentation des responsabilités avec les contraintes imposées dans le cadre du protocole sanitaire, perte de lien et d'espaces d'échanges, l'engagement des bénévoles est mis à rude épreuve.

Conséquence : **la perte de mobilisation des bénévoles a été accentuée de +25 points en 2021** par rapport à l'année précédente et devient un sujet d'inquiétude pour 38% des clubs occitans interrogés. La difficulté pour mener à bien leur mission et la crainte du virus accélère la perte de mobilisation des bonnes volontés fragilisant la pérennité des associations. Cette crise de gouvernance s'inscrit dans un cadre plus structurel, où le club tend à être perçu comme un simple opérateur de service, avec des pratiquants qui se positionnent davantage comme consommateurs.

Pour renforcer la fidélisation de ses membres et encourager la pratique bénévole, il apparaît nécessaire de travailler à la mise en place d'une dynamique interne dans les clubs qui contribuera à faire de chaque pratiquant, un membre de l'association à part entière. Pour cela, le lien social et la dimension collective qu'apporte le club sont des éléments déterminants et l'engagement dans la vie du club repose sur 4 principaux axes :

- Une organisation claire, structurée autour d'un leadership assumé. Les tendances en matière d'engagement associatif s'orientent principalement vers un bénévolat à « missions ».
- Une proactivité des dirigeants actuels avec la mise en place de moyens spécifiques qui facilitent l'engagement de chacun (reconnaissance et valorisation de l'implication des adhérents dans la structure).
- La capacité du club à (re)créer un lien de confiance tout en répondant aux attentes orientées vers la recherche de sens, l'utile, et la simplicité constituent des leviers forts pour les structures fédérales.
- Un renforcement de la communication interne pour créer une véritable « communauté » de membres. Il faut être attentif au climat humain, au plaisir de pratiquer ensemble ainsi qu'à la convivialité au sein de la structure.

### Constat n°4 – Le risque de développement à 2 vitesses pour les clubs sportifs

Face à la crise, les associations sportives ont tenté de s'adapter aux contraintes sanitaires afin d'assurer la continuité de leur activité. Ils se sont parfois engagés dans une stratégie de diversification avec certains clubs qui ont multiplié les initiatives : pratique en extérieur, séances en ligne, programmes d'entraînement personnalisés...

**De plus, l'avènement des outils numériques** est souligné, par les associations occitanes comme une réponse aux contraintes d'organisation et un besoin davantage affirmé (+ 9 points par rapport à 2020). La crise sanitaire a accru le recours aux outils numériques permettant de continuer à fonctionner en interne et a produit des effets externes avec des bénévoles formés aux outils numériques et à leurs usages multiples (plateforme de visioconférence, système de vote à distance pour les AG, espace collaboratif de gestion de projet...).

Pour autant, la diversification de l'offre et l'utilisation des outils numériques et du télétravail n'ont pas été sans obstacle, tant technologique qu'organisationnel. La crise peut donc conduire à un renforcement de la « polarisation » des clubs et une fracture des associations entre :

- Des clubs qui fonctionnent sans emploi, avec des bénévoles parfois peu aguerris aux outils numériques. De petites tailles, ils miseront avant tout sur le lien social et la convivialité entre les membres.
- À l'inverse, certains clubs se développeront, éventuellement en se regroupant, avec une offre qui se diversifiera sous l'impulsion d'emplois qualifiés et de l'exploitation des outils numériques (inscription en ligne sur des créneaux flexibles, offres multisport...).

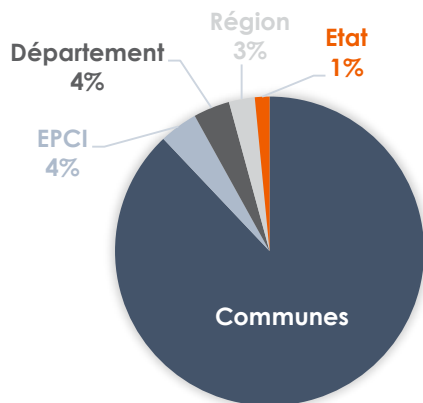
## 2. LE SECTEUR PUBLIC, ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA FILIÈRE SPORTIVE...

Le sport est une compétence qui s'avère, de fait, partagée entre les différents échelons de puissance publique : État et collectivités locales. Il s'intègre par voie de conséquence à différents domaines des politiques publiques : équipements, aménagement du territoire, santé, lutte contre les discriminations, jeunesse... et l'évolution de la dépense publique sportive met en évidence l'intervention croissante des acteurs publics à plusieurs niveaux :

### ... Par le soutien à la pratique sportive fédérale

Via les subventions versées aux clubs, les collectivités territoriales (Région, département et communes) et l'Etat (ANS) ont une place prépondérante dans l'économie et le bon fonctionnement des associations sportives. Au-delà des aides financières, selon le RES, le secteur public contribue pour 83,5% à l'offre d'équipements sportifs en Occitanie (hors sports de nature) majoritairement soutenue par les communes à 86,3%, soit 72% de la dotation globale régionale.

RÉPARTITION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PUBLIC EN FONCTION DU PROPRIÉTAIRE



Dans un contexte de contraintes budgétaires, les collectivités et l'Etat doivent s'interroger sur le rôle, le niveau d'intervention et l'utilité territoriale des investissements réalisés en matière d'équipements.

### ... Par le déploiement d'animations sportives

Les politiques sportives portées par les acteurs publics permettent également de renforcer l'offre sportive du territoire en agissant sur plusieurs leviers tels que :

- La mise en place de dispositifs auprès de publics spécifiques, parfois éloignés de la pratique sportive (jeunes en QPV, seniors, petite enfance...) en complément de l'offre associative.
- L'organisation d'événements (fête du sport, manifestations grand public, animations des espaces urbains...) qui favorisent la promotion des activités physiques et sportives.
- L'aménagement des territoires afin de faciliter et renforcer les modes actifs et la pratique sportive (politiques cyclables, parcours santé...).

Toutefois, le dynamisme des collectivités locales en matière d'animation sportive suppose que les communes disposent des ressources associées : ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives), service des sports, budget dédié... Les communes rurales, dont beaucoup n'ont pas de service des sports, peinent ainsi à incarner une vision d'un territoire « actif » et à porter une véritable politique d'animation.

Dans ces zones rurales, où l'offre associative est parfois peu diversifiée, il apparaît nécessaire que se déploie un leadership public fort. À ce titre, les intercommunalités peuvent se positionner comme véritables « chefs de file » en incarnant une ambition sportive pour leur territoire. Cela implique nécessairement de décloisonner l'action des communes et des services.



### ... Par la promotion et la structuration de l'offre sport santé à l'échelle d'un territoire

Au-delà de l'animation sportive du territoire, et notamment dans un contexte de sortie de crise sanitaire, le sport apparaît comme une nécessité sociétale pour lutter contre la sédentarisation croissante des individus. A ce titre, les pouvoirs publics agissent en faveur de la promotion des activités physiques, notamment par le biais du Plan Régional Sport Santé Bien-être porté par l'Etat. Pour aller plus loin, il apparaît essentiel de développer la sensibilisation des professionnels de la santé, du social, de l'Éducation nationale, des Mutuelles, aux bénéfices de l'activité physique et sportive. Les rapprochements entre les structures médicales ou médico-sociales et le mouvement sportif sont à encourager et peuvent être impulsés localement par les acteurs publics, à travers :

- Le dispositif « Bougez sur ordonnance » issu du dispositif « Sport sur Ordonnance » dont les contours sont définis par l'article 144 de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 : « *Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.* ». Les effets psychosociaux engendrés et décuplés par la crise sanitaire ont poussé les pouvoirs publics à ouvrir les droits aux personnes souffrant de « maladies chroniques et présentant des facteurs de risques » tels que l'hypertension, l'obésité ou encore la santé mentale.
- La labellisation des « Maisons Sport santé » destinées à accompagner les personnes souhaitant débuter ou reprendre une activité physique et sportive. L'originalité des Maisons Sport-Santé réside dans la collaboration étroite entre les professionnels du sport et de la santé pour offrir un suivi personnalisé et sur mesure.

Le déploiement des dispositifs « sport santé » à l'échelle régionale implique, de la part des collectivités territoriales, un effort supplémentaire pour un maillage territorial équilibré de l'offre, la structuration d'un véritable écosystème et une visibilité de l'offre locale. Un effort plus particulier semble nécessaire pour :

- Développer la formation et les compétences des éducateurs pour proposer un encadrement de qualité.
- Construire, avec le mouvement sportif, des offres de pratiques spécifiques dans les clubs, et non pas simplement en dupliquant des créneaux « traditionnels » sur une entrée « loisirs » ou « santé ».
- Renforcer les partenariats avec les professionnels de la santé afin de créer des passerelles vers les publics « empêchés » et d'orienter efficacement les personnes touchées.
- Impliquer les entreprises pour développer le sport en entreprise au regard de ses impacts (diminution des risques psychosociaux, bien-être, climat, diminution des arrêts maladie...).

Ces leviers nécessitent un accompagnement des clubs, une véritable formation des acteurs, dans cette démarche de mutation de leur offre vers de nouveaux publics, aux motivations singulières.

#### Le dispositif « Bougez sur Ordonnance »

Un réseau régional qui s'appuie sur 24 structures ressources :

- 7 associations
- 13 communes
- 2 Maisons de santé pluriprofessionnelles
- 2 centres de santé

#### Le dispositif « Maisons Sport Santé »



**13**

Maisons sport santé labellisées en 2021 en Occitanie

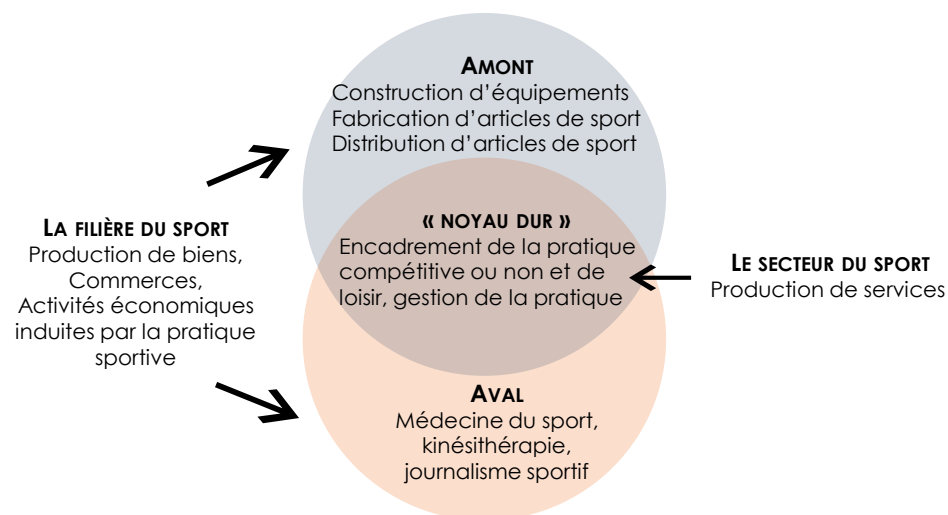
#### Charte « villes actives » et « départements actifs » du Programme National Nutrition Santé (PNNS)

76 collectivités actives : 58 communes, 16 communautés de communes, 1 pays et 1 département (le Gers) ont adhéré à la charte PNNS

### 3. LES OPÉRATEURS MARCHANDS

#### Une filière marchande présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur du sport

La filière du sport est relativement éclatée avec des acteurs qui interviennent dans de nombreux champs. Bien que difficilement identifiables et quantifiables en termes de poids économiques, les acteurs sont principalement présents autour des champs suivants :



Source : publication de Christine ROTT, chargée de mission aux Affaires européennes auprès du sous-directeur de l'emploi et des formations au ministère des Sports

En raison du manque de précision concernant les codes NAF des entreprises considérées comme étant en aval du secteur du sport, les poids économiques et emplois de la filière porteront sur les entreprises « amont » et « noyau dur » de la filière sportive. En 2012, l'INSEE annonçait déjà que l'ensemble des activités liées au sport en Occitanie représentait 603 millions d'euros pour 11 090 établissements et 15 990 emplois (dont les indépendants).

En l'absence de données actualisées concernant le chiffre d'affaires de ces entreprises, l'INJEP met en avant, au niveau national, les données suivantes :

- La dépense en matière de sport des ménages en France est passée de 16,0 milliards d'euros à 20,8 milliards en 2018 soit une hausse de 30% en 6 ans ce qui représente 0,9 point de PIB (Produit Intérieur Brut)
- Les exportations de biens pour le sport s'établissent à 3,1 milliards d'euros en 2018 marquant une hausse de 6%.

Ces croissances économiques à l'échelle nationale peuvent être appliquées à l'Occitanie dans la mesure où elle fait partie des régions les plus créatrices de valeur sur le territoire ce qui témoigne du dynamisme de la filière du sport, impactant positivement l'ensemble des publics (ménages, entreprises privées, secteur public...).



## Une filière partagée entre concentration et atomisation des acteurs

En 2018, la filière sportive est surtout portée par le « noyau dur » qui concentre près de 85% des établissements (employeurs et non employeurs) et 71% des emplois. En « amont » de la filière, le « commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé » regroupe la majorité des structures avec 1 337 établissements et 4 878 emplois (1 salarié sur 4 des emplois totaux générés par la filière).

|                                                                 | Etablissements<br>(employeurs et non<br>salariés) - 2018 | Etablissements<br>2015 | Evolution<br>2015-2018 | Emplois salariés<br>2018 | Emplois salariés<br>2015 | Evolution<br>2015-2018 |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------|------------------------|
| Fabrication d'articles de sport                                 | 56                                                       | 62                     | ⬇️                     | 96                       | 78                       | ⬆️                     |
| Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé    | 1 337                                                    | 1 262                  | ⬆️                     | 4 878                    | 4 296                    | ⬆️                     |
| Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport     | 414                                                      | 392                    | ⬆️                     | 369                      | 387                      | ⬆️                     |
| Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides       | 16                                                       | 23                     | ⬇️                     | 18                       | 21                       | ⬆️                     |
| Construction de bateaux de plaisance                            | 32                                                       | 44                     | ⬇️                     | 456                      | 322                      | ⬆️                     |
| <b>Ensemble des activités en amont du sport</b>                 | <b>1 855</b>                                             | <b>1 783</b>           | <b>+4%</b>             | <b>5 817</b>             | <b>5 104</b>             | <b>+14%</b>            |
| Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs | 5 405                                                    | 5 341                  | ⬆️                     | 1 187                    | 1 124                    | ⬆️                     |
| Gestion d'installations sportives                               | 256                                                      | 366                    | ⬇️                     | 1 491                    | 1 277                    | ⬆️                     |
| Activités de clubs de sports                                    | 2 907                                                    | 3 413                  | ⬇️                     | 8 944                    | 6 232                    | ⬆️                     |
| Activités des centres de culture physique                       | 493                                                      | 323                    | ⬆️                     | 956                      | 562                      | ⬆️                     |
| Téléphériques et remontées mécaniques                           | 28                                                       | 34                     | ⬇️                     | 1 309                    | 1 762                    | ⬆️                     |
| autres activités liées au sport                                 | 1 143                                                    | 1 315                  | ⬇️                     | 887                      | 568                      | ⬆️                     |
| <b>Ensemble des activités « noyau dur »</b>                     | <b>10 232</b>                                            | <b>10 792</b>          | <b>- 5%</b>            | <b>14 774</b>            | <b>11 525</b>            | <b>+28%</b>            |
| <b>Total</b>                                                    | <b>12 087</b>                                            | <b>12 575</b>          | <b>-4%</b>             | <b>20 591</b>            | <b>16 629</b>            | <b>+24%</b>            |

Source : fichier CLAP/FLORES, INSEE 2015 et 2018

Bien que le nombre d'établissements enregistrés entre 2015 et 2018 soit en baisse de 4%, le nombre d'emplois générés par la filière sportive évolue fortement sur la période (24%), témoignant à la fois du dynamisme du secteur mais également d'un phénomène de concentration des acteurs de la filière (clubs de sports notamment). Au vu de la hausse observée du nombre de salariés, les facteurs d'évolution méritent d'être questionnés. Ce sont les établissements de « clubs de sport » mais également les « téléphériques et remontées mécaniques » qui voient leur nombre diminuer entre 2015 et 2018 à l'inverse des « commerce de détail d'articles de sport » ou les « centres de culture physique ».

## Les caractéristiques et les enjeux de ces opérateurs marchands

Les opérateurs marchands se caractérisent par une plus forte flexibilité de leur offre face à l'évolution rapide du marché et des tendances de pratiques sportives, leur permettant ainsi de répondre aux exigences et évolutions de l'écosystème sportif. Cette flexibilité couplée à l'essor de la numérisation du sport a permis aux structures marchandes de s'engager dans un processus d'individualisation des services offerts (horaires, de lieux de pratique, types d'activité...). Une autre des caractéristiques des opérateurs marchands est de proposer des offres annexes à la pratique de l'activité physique telle que des espaces de convivialité, de restauration, ou encore de coworking ce qui a pour but de capter des consommateurs qui ne seraient pas sportifs ou d'être adopté comme des lieux de vie et de rassemblement de tous les publics.

Enfin, d'un point de vue territorial, le maillage territorial des opérateurs marchands mérite d'être approfondi entre des structures davantage implantées en milieu urbain ou en périphérie des villes (centre de fitness, salle d'escalade...) au regard de la zone de chalandise nécessaire à l'équilibre de leur modèle et des opérateurs touristiques qui vont davantage être présents sur les zones de montagnes et du littoral.

Plusieurs caractéristiques peuvent être évoquées en fonction des secteurs d'interventions de ces opérateurs :

- Une multiplication des opérateurs notamment concernant les salles indoor et salle fitness (près de 1 000 emplois uniquement sur la nomenclature « centre de culture physique » en 2019), mais qui observe 2 tendances lourdes :
  - L'apparition de nouveaux acteurs qui proposent des offres très segmentées et ciblées et qui restent de petite taille.
  - Une concentration de l'offre sur de grands opérateurs qui implantent des salles (franchises ou non) dans les aires urbaines et génèrent de l'emploi.
- Les opérateurs du tourisme sportif contribuent au dynamisme du secteur avec un nombre croissant d'opérateurs issus de la sphère marchande ou associative, que ce soit dans l'enseignement et l'encadrement de la pratique sportive ou la location de matériel. Ainsi, près de 400 emplois sont aujourd'hui consacrés à cette activité de location d'articles de sport (équipement de ski, canoë et kayak...). Néanmoins ce secteur reste relativement atomisé en raison de la multiplicité de petits opérateurs locaux.
- La multiplicité des microstructures pouvant partiellement relever de la nomenclature « Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs ». L'activité de coachs se développe depuis plusieurs années en réponse au besoin de sur mesure et d'individualisation des pratiquants. Si l'activité contribue à l'emploi et à l'économie de la filière sportive, elle renforce dans le même temps, l'éclatement du marché et la concurrence avec les clubs de sport (cf. partie suivante).



## Le poids grandissant des micro-entrepreneurs dans la dynamique de l'offre sportive marchande

Selon INSEE en 2018, l'ensemble des structures sans salariés dans la filière sportive en Occitanie était de 7 086, représentant ainsi plus d'1 structure sur 2. Si cette augmentation peut, en partie, s'expliquer par le rehaussement des plafonds de chiffre d'affaires ouvrant le droit au statut de micro-entrepreneur en 2018 ; elle témoigne également d'une demande plus forte de la part des pratiquants.

Comme au niveau national, l'Occitanie voit les statuts se transformer, avec 3 769 micro-entrepreneurs économiquement actifs (avec un chiffre d'affaires supérieur à 0), en hausse de 28% sur les 3 dernières années recensés pour la filière du sport.

Les emplois non-salariés sont composés à 70% par les professionnels de « l'enseignement de disciplines sportives et activités de loisir », intégré dans le « noyau dur » de la filière et qui enregistre une croissance de plus de 25% en 5 ans.

Ces chiffres permettent de constater :

- Un territoire propice au développement de l'économie et de l'emploi par le sport compte tenu de la dynamique de croissance. L'Occitanie, en raison de sa position géographique, du climat, de son relief à une attractivité touristique qui génère des emplois dans le champ du sport et incite les professionnels à s'y installer.
- Les profils d'emploi se diversifient et se transforment, passant du salariat au statut d'indépendant. Ce statut peut être, pour des actifs, un complément à une activité salariée et ainsi un moyen d'augmenter leur temps de travail. Il peut favoriser la multi-activité et la dimension multi-employeurs.
- L'éclatement de l'offre sportive s'accroît avec l'apparition de plus en plus d'acteurs rendant difficile la lecture du poids économique de la filière et la structuration de l'offre.
- Ce statut, avec les compétences nécessaires qui en découlent (gestion, commercialisation...) pose la question de l'adéquation des diplômes (généralistes et/ou spécialisés) pour garantir une réelle voie de professionnalisation.

| Evolution effectifs non salariés en Occitanie <sup>1</sup>                                   | 2015         | 2018         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Gestion d'installations sportives                                                            | 102          |              |
| Activités de clubs de sports                                                                 | 172          | 127          |
| Activités des centres de culture physique                                                    | 150          | 177          |
| Autres activités liées au sport                                                              | 725          | 901          |
| Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs                              | 3 919        | 4 908        |
| <b>Total noyau dur</b>                                                                       | <b>5 068</b> | <b>6 231</b> |
| Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé                                 | 645          | 592          |
| Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport                                  | 183          | 201          |
| Industrie (Construction de bateau de plaisance, fabrication de bicyclette, article de sport) | 62           | 62           |
| <b>Total "en amont"</b>                                                                      | <b>890</b>   | <b>855</b>   |
| Types de non salarié en Occitanie                                                            |              |              |
| Micro-entrepreneurs économiquement actif                                                     | 2 925        | 3 769        |
| Entrepreneurs individuels                                                                    | 2 116        | 2 191        |
| Gérants majoritaires de SARL                                                                 | 917          | 1 126        |
| <b>Ensemble</b>                                                                              | <b>5 958</b> | <b>7 086</b> |

Source : Insee ; base des non-salariés 2015 et 2018



# LA PROFESSIONNALISATION DE LA FILIÈRE

## Des emplois sportifs attractifs avec des opérateurs de formation de plus en plus nombreux

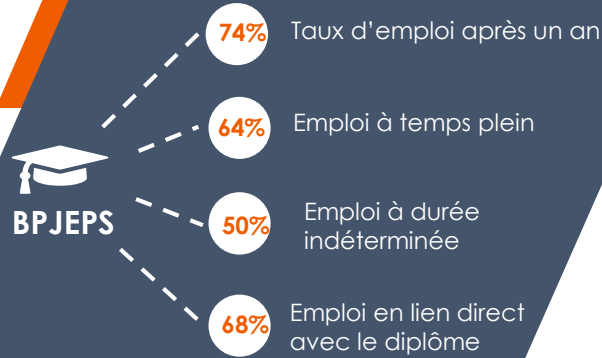
Avec 3 147 diplômes délivrés en 2019 la région Occitanie représente 10,6% des diplômes en lien avec les métiers du sport délivré en France Métropolitaine faisant ainsi partie des territoires français formant le plus et prouvant le maintien de l'attractivité de l'emploi envers le secteur sportif. La typologie de cette offre est similaire aux tendances françaises avec une forte représentation des BPJEPS et de la filière STAPS qui constituent 84% des diplômes délivrés.

Selon l'étude IDJEPS, en 2019, 3 diplômés de BPJEPS sur 4 décrochent un emploi dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme dont 68% est en lien direct avec leur formation témoignant ainsi de la capacité du marché à absorber les nouveaux éducateurs sportifs et animateurs socioculturels.

| Diplômes en lien avec les métiers du sport                                              | Occitanie    | France        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| Diplômes de niveau 3                                                                    |              |               |
| Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT)             | 134          | 439           |
| Diplômes de niveau 4                                                                    |              |               |
| Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS)      | 1 364        | 13 023        |
| Diplômes de niveau 5                                                                    |              |               |
| Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS )           | 329          | 2 377         |
| Diplômes de niveau 5 et 6                                                               |              |               |
| Diplôme d'État des Métiers de la Montagne (DEMM)                                        | 17           | 788           |
| Diplômes de niveau 6                                                                    |              |               |
| Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS) | 28           | 468           |
| Autres diplômes                                                                         |              |               |
| Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS LMD et hors LMD)     | 1 275        | 12 578        |
| <b>Nombre total de diplômes délivrés en 2019</b>                                        | <b>3 147</b> | <b>29 673</b> |

Sources : Ministères en charge de l'enseignement supérieur (diplômes STAPS et DUT carrière sociale et animation), en charge des sports (direction des Sports, Forôme Exploit) pour les autres diplômes professionnels du champ "sport et animation" et en charge de la jeunesse (DJEPVA, base de données BAFA-BAFD, traitements Injep-Medes, situation au 15 juin 2020)

## L'insertion professionnelle des BPJEPS diplômés en 2017 - 2018



Source : Enquête IDJEPS 2019, INJEP-MEDES, Direction des Sports, DRJSCS

Si le taux d'insertion des jeunes diplômés apparaît comme satisfaisant à ce jour, un point de vigilance demeure quant aux risques, à terme, de saturation du marché compte tenu :

- D'un fort développement du nombre d'opérateurs de formation notamment sous l'impulsion de la réforme de la formation professionnelle de 2014, facilitant le recours à l'apprentissage. L'Occitanie compte actuellement 38 CFA selon le répertoire du CFA sport Animation Occitanie.
- D'une diversification des formations dans le champs du sport avec la création de nouveaux diplômes universitaires par les universités ou les écoles privées.
- D'une fragilisation des modèles économiques des acteurs de la filière suite à la crise sanitaire.

### ...Une filière qui continue de s'agrandir, mais doit gagner en lisibilité pour engager une véritable dynamique de croissance

Entre les acteurs historiques de la filière sportive que représentent les associations et les collectivités, et les acteurs marchands qu'ils soient entreprises privées ou autoentrepreneurs, le mouvement sportif s'illustre par la multiplicité de ses protagonistes qu'il convient de structurer en toute cohérence. De plus, avec le déploiement de l'offre numérique et l'émergence de nouvelles activités, la filière évolue et s'agrandit avec l'apparition de nouveaux acteurs tels que les SporTech (équipements connectés ou les applications dans le champ du sport) ou le e-sport (la pratique des sports électroniques comme les jeux vidéo en ligne). Ces acteurs « surfent » tant sur la vague de la pratique via le développement d'équipements connectés permettant de suivre ses performances, d'offres de coachs en ligne, ou encore de plateformes de démocratisation du e-sport, que sur celle du spectacle au travers des stades connectés visant à rendre le spectateur acteur ou des applications live et replay de suivi de matchs.

L'ensemble de ces acteurs contribue à renforcer le poids économique de la filière, son niveau de professionnalisation et à générer des emplois durables. Pour autant, le manque de lisibilité et de représentation de l'ensemble des acteurs du sport à l'échelle régionale constitue un frein pour :

- Développer et coordonner des actions au bénéfice de l'innovation, de la formation, du développement de l'attractivité de l'Occitanie.
- Encourager le potentiel d'innovation de l'ensemble des acteurs et partager les bonnes pratiques au sein de la filière
- Garantir la pérennité des structures et des équipements par le rééquilibrage entre la part du financement public et du financement privé de l'infrastructure sportive, dans le contexte des objectifs de retour à l'équilibre des finances publiques.

Au-delà de mieux rendre compte de son poids, la structuration d'une véritable filière régionale apparaît comme un enjeu important dans la mesure où elle constitue un fort potentiel de développement économique et représente un levier de croissance potentiel pour de nombreux secteurs connexes (tourisme, santé, construction, hôtellerie-restauration avec les GESI...).

Pour cela, il apparaît essentiel de :

- Faciliter les synergies entre les acteurs notamment par l'animation des réseaux permettant de mutualiser les connaissances et ressources ; mais également atteindre de nouveaux marchés ou nouveaux financements, comme cela a été initié sur certaines filières du sport (Pôle Vélo Vallée dans le Gers, réseau Occigène...).
- Mieux rendre compte du poids économique et encourager la définition d'une stratégie marketing de la filière sportive occitane (priorités, positionnement, leviers de communication, observatoire...).
- Accompagner la croissance des acteurs en soutenant l'innovation (nouveaux modèles de structures et d'équipements, appui à la professionnalisation des clubs, hybridation des partenariats...), dans la continuité des travaux d'AD'OCC (incubation de startup, SportUp Summit...).

À ce jour, en Occitanie, les réseaux se construisent, au service du développement de la filière sportive, mais une stratégie à l'échelle régionale mérite d'être posée en fonction des filières stratégiques du territoire.

## 4.

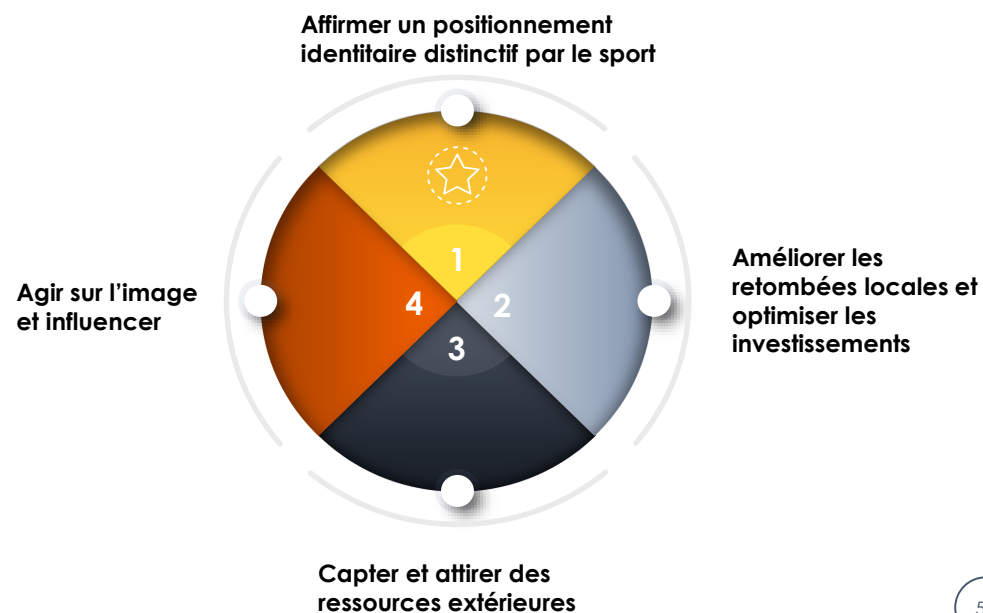
## UN PUISSANT MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Le sport occupe une place importante et fait l'objet de multiples enjeux pour la région Occitanie : retombées économiques, fierté d'appartenance, tourisme, attractivité... Il constitue ainsi un atout pour faciliter et renforcer le positionnement des territoires grâce au sport, à condition d'optimiser les efforts consentis.

# LE MARKETING TERRITORIAL AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

## L'attractivité régionale par le sport au travers de la lecture de 5 leviers de marketing territorial

Même si les acteurs locaux veillent à multiplier les retombées potentielles des investissements réalisés dans le sport tout en limitant leurs impacts environnementaux, l'attractivité des territoires par le sport reste difficile et implique d'agir méthodiquement. Afin de porter un regard sur la place du sport dans la stratégie d'attractivité régionale, l'état des lieux s'appuie sur 4 enjeux qui s'inscrivent dans les leviers d'activation du marketing territorial.





## ENJEU 1 : AFFIRMER UN POSITIONNEMENT IDENTITAIRE PAR LE SPORT

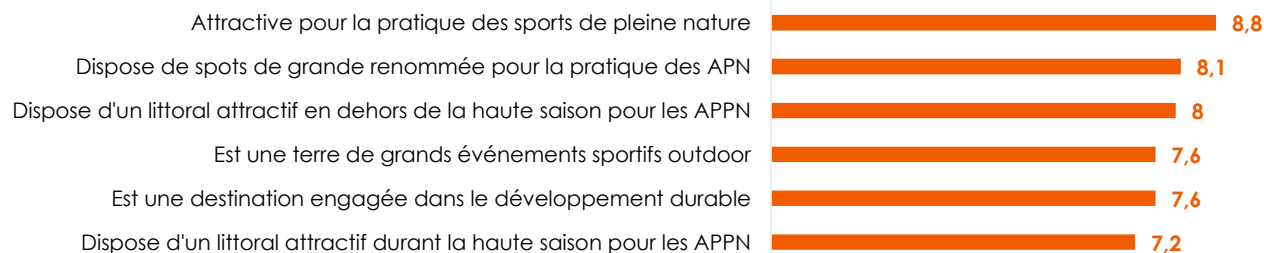
### Les activités de pleine nature contribuent d'ores et déjà au positionnement identitaire de l'Occitanie, mais une stratégie à partager

Les événements sportifs, avec ou sans participation active du public, la filière économique du sport ou encore le haut niveau concourent au positionnement marketing des territoires et à leur attractivité. Encouragés par les acteurs publics, cette attractivité n'a pas pour objectif premier d'entraîner l'augmentation de la pratique sportive ou le développement des clubs, mais de concourir au positionnement du territoire et à engendrer des retombées économiques locales, même si, in fine, elle contribue au développement de la pratique.

Pour autant, l'efficacité de la démarche implique de définir au préalable sa stratégie et de veiller à une cohérence en matière de valeurs, d'image et de positionnement entre les différentes politiques territoriales. À l'heure actuelle, aucune stratégie spécifique au sport ne semble émerger à l'échelle régionale, même si l'attractivité régionale pour la pratique des activités et sports-nature semble reconnue comme le montrent les résultats de l'enquête du Comité régional de tourisme, lors de sa dernière enquête sur les pratiquants de sports de nature :

#### Perception de l'image de l'Occitanie auprès des pratiquants d'activités et de sport de pleine nature (2021) – Note de 1 à 10

Diriez-vous que la région Occitanie est. ..



Source : enquête « Qui sont les pratiquants de sports-nature ? » - Juillet 2021 – Comité régional du tourisme et des loisirs

### Le positionnement du Comité Régional du Tourisme d'Occitanie : « L'Occitalité »

Le Comité Régional de Tourisme a défini la stratégie de positionnement de la « Destination Occitanie » dans laquelle les sports de nature ont toutes leur place.

L'Occitanie veut se positionner comme « la destination qui incarne le mieux l'hospitalité, l'échange et le partage. Être la destination de la convivialité, de la simplicité et de la sincérité. Être la destination de la qualité, du travail bien fait et du soin [...]. La destination de l'intérêt général, de l'unité et de la solidarité.

#### Mots clefs :

Naturalité – Temporalité – Authenticité – Qualité  
– Hospitalité – Convivialité – Méridionalité – Sensorialité

Source : Plan marketing 2020-2023 du Comité régional d'Occitanie

Si les sports de nature constituent des atouts pour le développement identitaire et économique de l'Occitanie, des stratégies spécifiques nécessitent d'être menés au regard des enjeux très hétérogènes entre les acteurs des sports de nature et notamment entre :

- Les activités positionnées sur le littoral (économie bleue).
- Les activités de pleine nature, parfois en milieu rural (économie verte).
- Les activités de montagne (économie blanche).



## Le dynamisme des clubs professionnels contribue à l'image et à la notoriété de l'Occitanie

**Remarque méthodologique :** pour le sport professionnel, les critères retenus sont ceux pris en compte dans le Schéma régional de développement du sport : ensemble des clubs inscrits dans des championnats relevant d'une ligue sportive professionnelle et les premières divisions des championnats féminins (professionnalisation naissante du secteur féminin).

Le repérage des sportifs professionnels dans les disciplines individuelles s'avère plus complexe, dans la mesure où il est nécessaire de pouvoir déterminer si le club détient un sportif sous contrat ou non. Un club peut avoir des sportifs salariés sans pour autant avoir un statut de pro au sens strict du terme et sans que la discipline appartienne à un secteur professionnel défini juridiquement : golf, natation, tennis, tennis de table...

La présence d'équipes sportives professionnelles, permettent de drainer autour d'elles des réseaux professionnels puissants, comme le fait par exemple le rugby avec le club de Toulouse.

Ainsi, en 2016, le poids économique direct du sport professionnel (ensemble des budgets des clubs) était estimé à environ 215 millions d'euros, démontrant leur contribution au développement local. Ce dynamisme était naturellement porté par le rugby (avec 52,7% pour 12 clubs) et le foot (avec 36,8% pour 6 clubs) puisqu'ils représentent à eux deux 89% du poids économique total.

Si le sport professionnel contribue à l'identité régionale, il a également particulièrement souffert de la crise sanitaire avec une limitation durable de leur jauge d'accueil (10% de leurs ressources en 2016) et un marché du sponsoring également fragilisé (36%). Leur capacité à fidéliser les spectateurs en sortie de crise, et à leur faire vivre « une expérience spectateur unique » dans le cadre du spectacle sportif proposé (en amont, pendant, et en aval de la rencontre) constitue des facteurs clés de réussite pour conserver une réelle dynamique à l'échelle régionale.

L'Occitanie fait partie des régions les plus dynamiques sur la dimension « spectacle sportif », notamment au regard du nombre de clubs professionnels présents (27 clubs professionnels identifiés). Ils représentent un atout considérable dans l'attractivité et la notoriété du territoire notamment dans un contexte de mondialisation du spectacle sportif, avec des formes de diffusion qui se sont multipliées et qui continueront à se diversifier dans les années à venir : spectacle vivant, spectacle télévisé, écrans géants collectifs, web, plateformes de vidéo par abonnement (Amazon....).

### Les 29 clubs professionnels identifiés pour la saison 2020-2021

| Discipline | Sexe     | Division | Club        | Département         |
|------------|----------|----------|-------------|---------------------|
| Basket     | Féminin  | D1       | Tarbes      | Hautes pyrénées     |
| Basket     | Féminin  | D1       | Montpellier | Hérault             |
| Football   | Féminin  | D2       | Rodez       | Aveyron             |
| Football   | Masculin | D2       | Rodez       | Aveyron             |
| Football   | Féminin  | D2       | Albi        | Tarn                |
| Football   | Masculin | D2       | Toulouse    | Haute-Garonne       |
| Football   | Masculin | D2       | Nîmes       | Gard                |
| Football   | Masculin | D1       | Montpellier | Hérault             |
| Football   | Féminin  | D1       | Montpellier | Hérault             |
| Handball   | Masculin | D1       | Toulouse    | Haute-Garonne       |
| Handball   | Masculin | D1       | Nîmes       | Gard                |
| Handball   | Masculin | D1       | Montpellier | Hérault             |
| Rugby      | Masculin | D1       | Toulouse    | Haute-Garonne       |
| Rugby      | Masculin | D2       | Colomiers   | Haute-Garonne       |
| Rugby      | Féminin  | D1       | Blagnac     | Haute-Garonne       |
| Rugby      | Féminin  | D1       | Toulouse    | Haute-Garonne       |
| Rugby      | Masculin | D1       | Castres     | Tarn                |
| Rugby      | Masculin | D2       | Montauban   | Tarn-et-Garonne     |
| Rugby      | Masculin | D2       | Carcassonne | Aude                |
| Rugby      | Masculin | D2       | Narbonne    | Aude                |
| Rugby      | Masculin | D1       | Montpellier | Hérault             |
| Rugby      | Masculin | D2       | Béziers     | Hérault             |
| Rugby      | Féminin  | D1       | Montpellier | Hérault             |
| Rugby      | Masculin | D1       | Perpignan   | Pyrénées-Orientales |
| Volley     | Masculin | D1       | Toulouse    | Haute-Garonne       |
| Volley     | Masculin | D1       | Narbonne    | Aude                |
| Volley     | Masculin | D1       | Montpellier | Hérault             |
| Volley     | Masculin | D1       | Sète        | Hérault             |
| Volley     | Féminin  | D1       | Béziers     | Hérault             |

## ENJEU 2 : AMÉLIORER LES RETOMBÉES LOCALES ET LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

### Les grands équipements sportifs, moteurs de dynamiques territoriales fortes

Forger une identité sportive à la hauteur des ambitions des acteurs de l'Occitanie requiert une politique d'investissements cohérente, notamment en matière de grands équipements structurants. Plus largement, une stratégie d'attractivité des grands équipements présentent plusieurs avantages :

- Ils constituent des lieux d'identité collective qui traverse les générations et peuvent constituer des symboles de réussite populaire.
- Ils s'accompagnent d'aménagements structurants (transports, zones commerciales...), qui renforcent l'attractivité de la zone et peuvent donner une nouvelle identité à des territoires fragiles.

Ainsi, avec l'implantation de grands équipements, le sport peut contribuer au développement « multipolaire » de l'Occitanie. Sans être exhaustif (la qualification de grands équipements n'étant pas clairement précisé), l'Occitanie dispose de 23 grands équipements, avec notamment 10 stades de plus de 10 000 places et autant d'équipements spécifiques (stades d'athlétisme, arènes...) de plus de 4 000 places. Ils se concentrent naturellement sur les grands bassins de vie, dans la mesure où leur modèle implique des flux importants et réguliers de spectateurs. Leur viabilité économique est parfois difficile à trouver et certains entrent en concurrence que ce soit sur le spectacle sportif ou culturel au sens large. Deux grandes tendances apparaissent, au niveau international, en matière de grands équipements sportifs :

- Au plan géographique, les stades et arènes ne se situent plus en périphérie des villes. Ils sont pensés comme de véritables « pôles immobiliers mixtes d'attraction économique » financés sur fonds privés et implantés en centre-ville.
- La structure des équipements permet d'exploiter le big data avec des technologies en mesure d'offrir des images « augmentées », aux spectateurs (diffusion en temps réel de ralentis ou d'image en 3D sur des écrans intégrés ou sur les smartphones.

Tableau récapitulatif des grands équipements sportifs d'Occitanie

|                     | Stades de plus de 10 000 places                                           | Salles multisports de plus de 4 000 places                      | Équipements spécifiques de plus de 4 000 places*             |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Aude                | 1                                                                         |                                                                 | 1                                                            |
|                     | Parc des Sports et de l'Amitié                                            |                                                                 | Stade Albert Domec                                           |
| Gard                | 1                                                                         |                                                                 | 1                                                            |
|                     | Stade des Costières                                                       |                                                                 | Arènes de Nîmes                                              |
| Gers                |                                                                           |                                                                 | 2                                                            |
|                     |                                                                           |                                                                 | Circuit Paul Armagnac<br>Arènes Joseph Fourniol              |
| Haute-Garonne       | 2                                                                         | 1                                                               | 1                                                            |
|                     | Stade Ernest Wallon<br>Stadium                                            | Grand Palais des Sports<br>André Brouat                         | Le Zénith Toulouse<br>Métropole                              |
| Hautes-Pyrénées     |                                                                           |                                                                 | 2                                                            |
|                     |                                                                           |                                                                 | Palais des Sports<br>François Abadie<br>Stade Maurice Trelut |
| Hérault             | 3                                                                         | 2                                                               | 1                                                            |
|                     | Stade de la Méditerranée<br>Stade de la Mosson<br>Complexe Yves du Manoir | Palais des Sports Pierre<br>de Coubertin<br>Park & Suites Arena | Zénith Sud                                                   |
| Pyrénées-Orientales | 2                                                                         |                                                                 | 1                                                            |
|                     | Stade Gilbert Brutus<br>Stade Aime Giral                                  |                                                                 | Grand Circuit du<br>Roussillon                               |
| Tarn                | 1                                                                         |                                                                 | 1                                                            |
|                     | Stade Pierre Fabre                                                        |                                                                 | Stadium Municipal Albi                                       |
| <b>Total</b>        | <b>10</b>                                                                 | <b>3</b>                                                        | <b>10</b>                                                    |

\* Équipements spécifiques : circuit, stade d'athlétisme, Zénith, Arènes...

Source : Recensement des équipements sportifs, INJEP, 2021



## Listing du panel d'événements sportifs majeurs et récurrents en Occitanie

| Evènements                                                                         | Discipline       | Lieux                    | Niveau        |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------------|---------------|
| <b>La route d'Occitanie</b>                                                        | Cyclisme         | Occitanie                | International |
| <b>Semi-marathon</b>                                                               | Athlétisme       | Mende                    | National      |
| <b>Le festival des templiers</b>                                                   | Athlétisme       | Millau                   | National      |
| <b>Ariégeoise</b>                                                                  | Cyclisme         | Ariège                   | National      |
| <b>Meeting international de natation</b>                                           | Natation         | Canet en Roussillon      | International |
| <b>Défis kitesurf</b>                                                              | Voile            | Gruissan                 | National      |
| <b>Festi kite</b>                                                                  | Voile            | Villeneuve les Maguelone | International |
| <b>Natural Games</b>                                                               | Multisports      | Millau                   | International |
| <b>Open Sud de France</b>                                                          | Tennis           | Montpellier              | International |
| <b>Championnat de France windfoil, kitefoil, freestyle kite et funboard slalom</b> | Voile            | Gruissan                 | National      |
| <b>Le mondial du vent</b>                                                          | Voile            | Leucate                  | International |
| <b>FISE</b>                                                                        | Multisports      | Montpellier              | International |
| <b>FIVB world tour Beach Master</b>                                                | Volley           | Montpellier              | International |
| <b>Engie Open international de tennis féminin</b>                                  | Tennis           | St Gaudens               | International |
| <b>Les Petits As</b>                                                               | Tennis           | Tarbes                   | International |
| <b>Les 160 kms de Florac « la semaine du cheval »</b>                              | Equitation       | Ispagnac                 | National      |
| <b>Etoile de Bessèges</b>                                                          | Cyclisme         | Gard                     | National      |
| <b>Coupe du monde de ski freestyle</b>                                             | Ski              | Font-Romeu               | International |
| <b>Coupe du monde de tir à l'Arc</b>                                               | Tir à l'arc      | Nîmes                    | International |
| <b>Course Eiffage viaduc de Millau (2 ans)</b>                                     | Athlétisme       | Millau                   | National      |
| <b>Rallye de la Montagne Noire</b>                                                 | Sport Automobile | Tarn et Aude             | National      |
| <b>Trèfle Lozérien AMV</b>                                                         | Motocyclisme     | Mende                    | National      |

## ENJEU 3 : CAPTER ET ATTIRER DES RESSOURCES EXTÉRIEURES

### Des territoires impliqués sur la « haute performance » à travers une stratégie d'accueil des athlètes de haut niveau

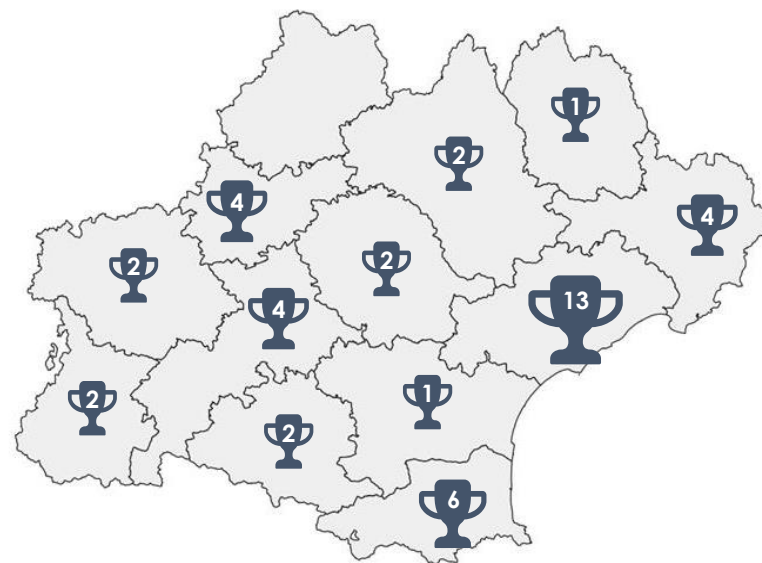
La capacité à attirer des ressources extérieures de toutes natures (financements, visiteurs, sportifs, équipes et joueurs professionnels, entreprises, etc.) est devenue un enjeu fort dans de nombreux territoires. Pour générer des flux d'équipes et de visiteurs, l'organisation des Jeux Olympiques 2024 présente une réelle opportunité pour le territoire afin de requalifier les équipements sportifs du territoire, mais également générer des retombées économiques lors de l'accueil de délégations et l'organisation de stages : maintenance, sécurité, restauration, signalétique, hébergements...

Ainsi, sur les 620 équipements sportifs et services d'accueil désignés « CPJ » par le COJO 2024, 43 sites (7%) ont été retenus en Occitanie pour accueillir des délégations sportives internationales dans le cadre de leurs préparations aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Seul le Lot ne compte aucun équipement, tandis que l'Hérault est le département qui en comptabilise le plus (30% des sites).

Si les sites occitans intègrent le catalogue des CPJ à partir duquel les Fédérations internationales pourront choisir pour venir s'entraîner en France, pendant l'Olympiade 2020-2024, il apparaît désormais essentiel d'encourager les territoires dans la valorisation de leurs sites et leur stratégie d'accueil des délégations étrangères. Cela implique de repérer les opportunités, les délégations et les disciplines à privilégier, construire et déployer des campagnes de communication et activer des réseaux permettant la mise en relation directe avec chaque fédération internationale ciblée.

A ce titre, la politique du Conseil régional, à travers l'appel à manifestation d'intérêt pour la rénovation des sites « d'excellence » ou à « fort potentiel », constitue une opportunité dont les collectivités pourront se saisir.

### Implantation territoriale des 43 Centres de Préparation aux JOP 2024 en Occitanie



Au-delà des CPJ, l'Occitanie dispose d'outils lui permettant de renforcer son positionnement sur la haute performance. C'est particulièrement le cas avec le Centre de préparation à la haute performance de Font-Romeu, engagé dans un programme de réhabilitation sur 4 ans (45 millions d'euros) et qui lui permettra de se différencier de la concurrence en matière de préparation des sportifs de haut-niveau.



**Les sports de pleine nature jouent également un rôle prépondérant dans le tourisme régional, mais des acteurs du sport qui doivent parvenir à s'adapter aux évolutions et enjeux du secteur**

**La place des activités de pleine nature s'est considérablement accrue au sein de l'économie touristique régionale et représente aujourd'hui un marché en pleine expansion, avec des attentes fortes des touristes d'être en contact avec la nature. Les sports de nature contribuent donc à générer des flux de touristes importants.**

**Au regard des contraintes économiques, sociales et environnementales qui pèsent sur le secteur, plusieurs enjeux se posent aujourd'hui pour les professionnels des activités de pleine nature.**

# 1

## Encourager de nouvelles formes de tourisme

Face au tourisme de masse et à ses impacts écologiques, de nouvelles formes alternatives de tourisme qui voient le jour (slow tourisme, tourisme durable, woofing...). Le tourisme de proximité (« staycation »).

Il s'agit ainsi d'encourager de nouvelles approches du tourisme en développant la consommation touristique générée par les habitants. En effet, même si pour 8 personnes sur 10, le littoral est par exemple un espace attractif hors saison, c'est en été que les pratiquants affluent. Moins de 5% des pratiquants des activités de pleine nature déclarent prendre part à des activités sur les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars (étude sur les pratiquants de pleine nature, CRT, 2021).

L'enjeu est ainsi de travailler à l'étalement des flux sur l'année et cette forme de tourisme constitue pour l'Occitanie une réelle opportunité pour :

- Être moins dépendant de la fréquentation touristique estivale et limiter les pressions anthropiques sur le littoral notamment.
- Étaler la saison touristique sur l'année afin d'augmenter les retombées économiques des opérateurs locaux et aplatir la courbe de fréquentation.

Les opérateurs sont donc amenés à proposer des équipements adaptés pour toutes les saisons.

# 2

## Renouveler l'offre face aux nouvelles aspirations

Composée de pratiquants expérimentés, mais également d'une majorité de néophytes, la clientèle des sports de pleine nature vient avant tout passer un moment agréable et éprouver des sensations nouvelles. Sécurité (physique et sanitaire), réassurance, bon relationnel, conseils et qualité du matériel auront un impact sur son niveau de satisfaction et sur l'avis qu'elle diffusera.

Différents leviers peuvent également être activés conduisant à une plus forte segmentation et adaptation de l'offre : packaging de la pratique (pratique associée à la découverte du patrimoine, afterworks pour les professionnels, itinérance...), séjours à thèmes permettant de faire vivre de nouvelles expériences à destination des 18-25 ans, individualisation de l'offre (coaching, petits groupes...).

# 3

## Vers un tourisme ultra connecté

Big Data, objets connectés, réalité virtuelle, réseaux sociaux... le digital a révolutionné la manière d'agir et de penser des pratiquants, des touristes, mais également des professionnels du secteur. Le smartphone est désormais le 1er écran de connexion et 49% de la population mondiale est présente sur les réseaux sociaux. Par conséquent, la consommation touristique se digitalise.

La commercialisation des activités doit désormais tenir compte de ces nouveaux usages pour attirer une clientèle hyperconnectée, comme en témoigne l'émergence du marketing d'influence, qui s'est notamment imposé ces dernières années auprès de la génération Z. Ces réseaux sociaux sont également vecteur de l'attractivité des prestataires dans le recrutement de leurs saisonniers (« attractivité de la marque employeur »).

4

Des structures engagées et responsables

La prise de conscience des enjeux environnementaux, engagée depuis plusieurs années, s'accélère avec la crise sanitaire. Le retour à la nature est une tendance lourde qui trouve un écho particulier dans le domaine sportif et qui s'amplifiera dans les années à venir.

La fréquentation touristique est confrontée à des exigences écologiques et implique un tourisme raisonné. De même, les sports de nature vivent et dépendent, plus que tous les autres, de l'environnement naturel dans lequel ils évoluent.

Si les problématiques sont partagées, la filière des activités de pleine nature comprend un grand nombre d'acteurs, confrontés à des enjeux différents. La prise en compte de la dimension environnementale devra donc se faire nécessairement de manière différenciée en fonction de la nature de l'activité, de la « culture » de la discipline, du territoire d'implantation, des parties prenantes... Pour autant, des leviers communs d'actions et des objectifs partagés autour de l'engagement environnemental peuvent être identifiés afin de réduire ces impacts et d'influer sur les comportements des publics accueillis.

5

Une offre organisée à l'échelle territoriale

Face à l'atomisation de l'offre, la structuration des acteurs du tourisme sportif constitue un levier potentiel pour faire face à 2 enjeux majeurs :

- La concurrence accrue, la multiplication des labels et normes qui exercent des pressions sur les structures.
- La réponse aux attentes du public (qualité, variété et fluidité de l'offre et des services) en créant localement de véritables destinations touristiques.

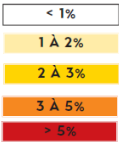
Une stratégie globale et une gouvernance efficace sont alors indispensables : orientation claire et partagée du développement touristique, ambition collective pour des projets de qualité, organisation assurant pilotage, collaboration et performances optimisées de tous les acteurs de pleine nature, et moyens financiers ciblés.

Cette démarche implique de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour de stratégies territoriales partagées.

Répartition des 186 millions de nuitées par univers de consommation et par période en 2018 (CRTL)

|                               | VACANCES HIVER | VACANCES PRINTEMPS | MAI - JUIN | JUILLET - AOÛT | SEPT - OCT | VACANCES DE NOEL | HORS SAISON | TOTAL |
|-------------------------------|----------------|--------------------|------------|----------------|------------|------------------|-------------|-------|
| LITTORAL                      | 0,6%           | 2,1%               | 4,8%       | 11,0%          | 3,8%       | 1,1%             | 1,4%        | 24,7% |
| CAMPAGNE / Massif central     | 2,1%           | 4,2%               | 8,4%       | 17,3%          | 7,7%       | 5,4%             | 4,9%        | 50,0% |
| URBAIN - Agrément et Affaires | 1,0%           | 1,4%               | 2,6%       | 3,7%           | 2,8%       | 2,2%             | 2,1%        | 15,8% |
| MONTAGNE / Pyrénées           | 1,0%           | 0,6%               | 1,4%       | 3,2%           | 1,5%       | 1,0%             | 0,8%        | 9,5%  |
| TOTAL                         | 4,7%           | 8,3%               | 17,2%      | 35,1%          | 15,7%      | 9,7%             | 9,3%        | 100%  |

POIDS DANS LA RÉPARTITION TOTALE DE LA CLIENTÈLE



## Des stratégies cadres qui contribuent à structurer les acteurs à l'échelle régionale et à fédérer les initiatives

Comme évoqué précédemment, la structuration des acteurs du tourisme sportif constitue un enjeu de différenciation et de croissance des opérateurs touristiques. Les stratégies cadre portées par les acteurs publics au niveau régional peuvent contribuer au développement de la filière, comme le montre les plans « Littoral » et « Montagnes d'Occitanie, Terres de vie 2018-2025 ».

### Plan Littoral 21

Le Plan littoral 21, initié par l'Etat, la Région Occitanie et la Caisse des Dépôts, vise à accompagner et soutenir la modernisation et le développement équilibré du littoral méditerranéen, 50 ans après la mission Racine. Son coût total prévisionnel est estimé à près de 1 milliard d'euros pour la période 2017-2020.

Véritable levier d'innovation, le Plan littoral 21 favorise le développement de projets ambitieux pour la transformation à long terme du littoral, au-delà du seul aspect de l'aménagement : réchauffement climatique, transition écologique, diversification et pérennisation d'une économie permanente notamment verte, bleue et numérique, et les nouveaux besoins des populations permanentes et saisonnières. Le sport fait ainsi partie des thématiques abordées, à la fois pour l'ensemble des activités sportives de pleine nature pouvant être proposées sur le littoral en lien notamment avec le tourisme, mais surtout pour la filière des sports nautiques.

Exemples de projets financés :

- Ecole de Mer de Port Camargue-Grau du Roi (Gard) : l'école de la Mer accueille amateurs et professionnels, pratiquant des sports de glisse tels que la voile, le kitesurf ou le paddle. Cette nouvelle infrastructure moderne a été réalisée pour assurer le fonctionnement et la qualité des enseignements et promouvoir la filière nautique en Occitanie.
- Création d'une base permanente dédiée à la pratique des bateaux à foils (Hérault) : la Fédération Française de Voile s'investit dans l'innovation et la pratique du futur avec les foils, dits «bateaux volants». L'installation d'un pôle Foil de haut niveau à la Grande Motte, fait de l'Occitanie un lieu de référence pour la formation des futurs champions et un terrain d'essai, mis à disposition, pour les industriels.

### Plan Montagnes d'Occitanie, Terres de vie 2018-2025

Le plan régional « Montagnes d'Occitanie, Terres de vie » adopté fin 2018, s'articule autour de 4 enjeux identifiés lors de la concertation : une montagne attractive, une montagne multi-usages, une montagne ouverte et une montagne innovante, en articulation avec la préoccupation transversale de la transition écologique et énergétique.

Décliné en 8 axes stratégiques et 40 mesures opérationnelles, il permet d'accompagner plus de 800 M€ d'investissements spécifiquement dédiés aux territoires de montagne sur la période 2018-2025, financés en partenariat par la Région, l'Etat, la Caisse des dépôts, l'Europe, les Conseils départementaux et l'ensemble des collectivités.

La mesure 35- axe 7 prévoit spécifiquement de développer les sports de montagne. Parmi les objectifs poursuivis, peuvent être cités la reconnaissance et la valorisation du site d'entraînement en altitude de Font-Romeu, comme un site de préparation olympique, ainsi que la promotion et le soutien au développement de nouvelles disciplines de montagne.



## ENJEU 4 : AGIR SUR L'IMAGE ET INFLUENCER LA PRATIQUE SPORTIVE LOCALE

### Les GESI, un atout exploité par l'Occitanie pour conforter l'image et la notoriété la région dans le champ du sport

L'accueil de grands événements sportifs (GESI) constitue, au premier plan, un levier pour les acteurs sportifs, fédéraux ou publics en contribuant notamment à la politique du sport de haut niveau, à la visibilité et au développement d'une discipline sportive. Mais l'attrait dépasse plus largement le monde du sport en participant à l'animation territoriale, à l'attractivité de la région à l'international et en générant des retombées économiques nouvelles.

Ils sont ainsi des catalyseurs pour le territoire :

- Une visibilité et une médiatisation pour le sport de haut niveau concerné, et ayant potentiellement un effet d'incitation à la pratique du sport pour les plus jeunes.
- Ils participent au « mieux vivre ensemble » sur les territoires, en permettant d'impliquer plus fortement les acteurs locaux et les populations locales (programme de bénévoles ou emplois), et de renforcer la fierté des populations locales.
- Suivant la discipline, ils peuvent avoir la capacité de fédérer toutes les parties prenantes pour élaborer d'un territoire autour de projets d'équipements sportifs. En imposant un calendrier qui n'autorise aucun retard, ils imposent un cadencement des décisions, même les plus difficiles, et permettent ainsi de sortir des projets complexes dans des temps limités.

La candidature de la région Occitanie dans l'organisation de GESI, que ce soit à travers le tour de France( cf. ci-contre) ou à l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby de 2023 peuvent être des leviers pour inciter à la pratique sportive locale. Cela implique de veiller, à l'instar de l'esprit des JOP 2024, à laisser un héritage durable (« société plus inclusive et solidaire », projet durable et sobre) afin que les GESI influent sur l'image que les Occitans se font de la pratique du sport dans leur région.

#### L'exemple du Tour de France en Occitanie

L'accueil, sur les dernières années des étapes du tour de France (8 jours passés en Occitanie pour le TDF 2021) génère de réels effets positifs pour le territoire régional. Ainsi au-delà des différentes études d'impacts menées par les villes-hôtes évoquant un rapport de 3 à 8 € pour 1 € investi (9e pour 1 € pour la Ville d'Albi en 2019), le tour de France a un impact indirect en :

- Amenant une véritable dynamique et une fierté pour les habitants, avec une mobilisation forte des acteurs locaux.
- Une forte visibilité avec une couverture médiatique large, tant à l'échelle nationale et internationale.
- Une forte valorisation du patrimoine régionale avec la réalisation télévisuelle mise en place (images vues du ciel, commentaire...)
- Un flux de visiteurs sur les sites internet des offices du tourisme pour les territoires concernés
- L'association du territoire aux valeurs défendues par le sport et le cyclisme (effort, humilité, dépassement de soi...).

## L'impulsion d'une politique d'innovation par le sport pour renforcer l'image du territoire

Pour influencer sur la pratique sportive et se positionner comme un territoire attractif, la région Occitanie a un rôle à jouer dans une politique d'innovation par le sport, en diffusant le sport au cœur de l'économie régionale, en mettant en place ou en favorisant la mise en place de réseaux ou de lieux dédiés pour soutenir les startups dans leurs différentes phases de croissance.

À ce titre, les acteurs s'engagent depuis plusieurs années à soutenir le développement d'un écosystème fort lié au sport et à l'innovation, permettant ainsi à plusieurs startups du sport de se développer sur le territoire. La Région Occitanie a confié à AD'OCC Sport la création d'un réseau d'incubateurs sport à l'échelle régionale et soutient l'organisation d'événements dédiés (Sportup Summit). D'autres dynamiques émergent au niveau régional comme sur l'Esport (Agence E-sport).

La question est désormais d'identifier les solutions pour soutenir davantage les innovations dans le domaine du sport (entreprises, recherche ...), et soutenir les initiatives entrepreneuriales sportives.

De plus, si des réseaux existent sur le territoire (notamment autour des sports de nature comme Occigène ou KLR), aucun grand projet collectif ne semble avoir émergé, impliquant le mouvement sportif, des entreprises et des acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le secteur d'activités « sport » au sens large ne constitue pas encore une filière économique structurée, même en élargissant le périmètre d'analyse aux secteurs « santé / bien-être » ou « loisirs / tourisme ».

Cette structuration autour de pôles et de clusters se développe dans les territoires. Dans un contexte de compétition intense entre pays ou régions, ils sont à l'origine d'une nouvelle logique économique visant à renforcer le positionnement concurrentiel des territoires et à l'adaptation des acteurs aux évolutions du secteur. Un pôle d'excellence dédié aux loisirs, au sport ou encore au tourisme pourrait, à titre d'exemple, émerger au niveau régional, en fonction des politiques régionales mises en œuvre.

La mise en place d'un cluster au niveau régional suppose une forte mobilisation collective des acteurs, un projet partagé et des partenariats publics / privés. Pour cela, les collectivités d'un territoire ont un rôle de catalyseurs (facilitateurs) dans le cadre de la construction d'une telle démarche. Ensuite, la découverte et le partage de valeurs communes (appartenance au territoire) est une étape indispensable entre les membres d'un réseau.



# 5.

## CONCLUSION

---

Des travaux qui constituent avant tout un point de départ

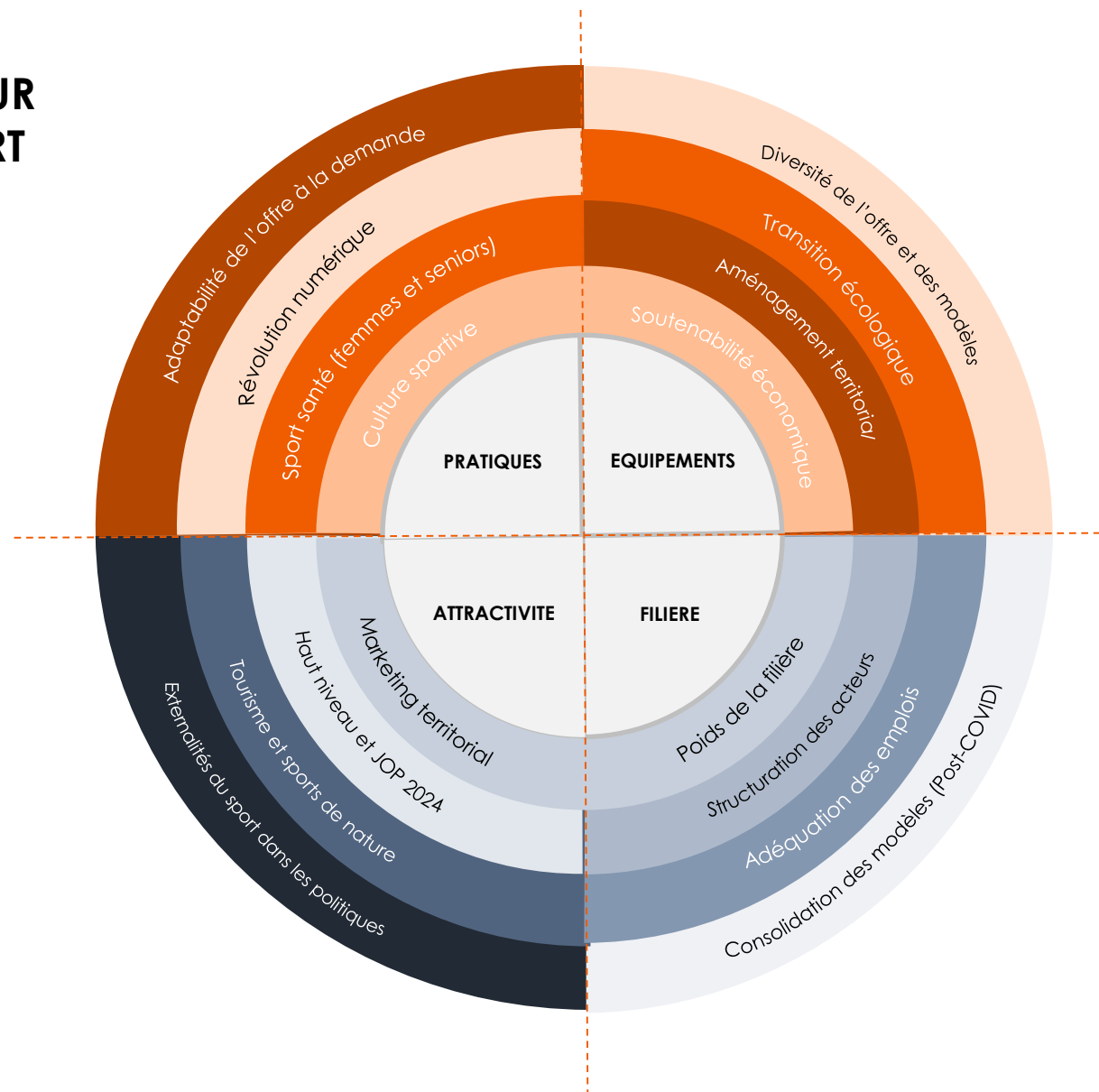
## SYNTHÈSE DES ENJEUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Cet état des lieux vise à nourrir les débats autour des grands enjeux du sport notamment autour des pratiques, des équipements, de la filière du sport ou encore de l'attractivité régionale...

Autour de ces 4 thématiques, 16 enjeux ont été identifiés au regard des caractéristiques de l'Occitanie mais également des tendances d'évolution du secteur.

Chacun de ces enjeux mérite des débats et des échanges afin d'affiner les problématiques et les besoins et de prioriser les leviers d'action pour les décideurs nationaux et locaux.

La définition des leviers d'action supposera au préalable, la définition d'un cadre commun d'action, répondant à la question : « quelle vision commune pour la filière du sport occitane » ?



## ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUE

- Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP), Fiche régionale du sport en Occitanie - 2020
- Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP), Recensement des licences fédérales, 2018-2019
- Ministère des Sports, Recensement des Équipements sportifs (RES), 2018-2019
- Eude WWF France, « dérèglement climatique : le monde du sport à +2°C et +4°C », 2 juillet 2021
- DRJSCS Occitanie, État des lieux du sport de haut niveau, 2017
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « #COVID19: où en sont les associations un an après ?, enquête menée du 30 mars au 30 avril 2021
- Enquête CoSMoS, « Conséquences économiques et sociales de la crise Covid-19 », Occitanie, 17 mai 2021
- Ministères en charge de l'enseignement supérieur (diplômes STAPS et DUT carrière sociale et animation), en charge des sports (direction des Sports, Forôme Exploit) pour les autres diplômes professionnels du champ « sport et animation » et en charge de la jeunesse (DJPVA, base de données BAFA-BAFD, traitements Injep-Medes, situation au 15 juin 2020)
- ACOSS, Observatoire économique, Juin 2020
- Insee, base des non-salariés, 2015
- Insee, base des non-salariés, 2018
- Comité régional d'Occitanie, Plan marketing 2020-2023
- Comité régional du tourisme et des loisirs, enquête « Qui sont les pratiquants de sports-nature ? », Juillet 2021
- DRJSCS, Stratégie régionale du développement du sport Occitanie, Novembre 2018
- INSEE Analyses, Les nouveaux arrivants en Occitanie dynamisent la plupart des territoires, Décembre 2020
- France Paralympique, « État des lieux des pratiques sportives en faveur des personnes en situation de handicap en Occitanie », décembre 2020

